



ODYSSI



SOMMAIRE GÉNÉRAL

Informations Générales	<u>3</u>
Eau potable	<u>14</u>
Assainissement collectif	<u>41</u>
Assainissement non-collectif	<u>78</u>

INFORMATIONS GENERALES

Sommaire

1	Carte d'identité d'ODYSSI	4
1.1	Statut	4
1.2	Missions	4
1.3	Mode de gestion du service.....	4
1.4	Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques.....	5
1.5	Charte graphique	5
2	Historique	6
3	ODYSSI en quelques chiffres.....	7
3.1	EAU POTABLE	7
3.1.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	7
3.1.2	Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau	7
3.1.3	Indicateurs relatifs au réseau	8
3.1.4	Indicateurs relatifs à tarification	8
3.1.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	9
3.2	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	10
3.2.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	10
3.2.2	Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte	10
3.2.3	Indicateurs relatifs à l'épuration	11
3.2.4	Indicateurs relatifs à tarification	11
3.2.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	12
3.3	ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF	13

1 Carte d'identité d'ODYSSI

1.1 Statut	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. ◆ Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) ◆ Entreprise locale 																							
1.2 Missions	<p>Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ captage, production et distribution d'eau potable ◆ collecte, traitement des eaux usées ◆ contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif ◆ accueil et services aux clients ◆ conception et conduites de projets (réseaux et stations) 																							
1.3 Mode de gestion du service	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th><th>Eau potable</th><th>Assainissement</th><th>Assainissement non collectif</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fort-de-France</td><td> Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI </td><td> Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI </td><td> Exploitant : ODYSSI </td></tr> <tr> <td>Lamentin</td><td> Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME </td><td> Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SME </td><td> Exploitant : ODYSSI </td></tr> <tr> <td>Schœlcher</td><td> Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS </td><td> Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI </td><td> Exploitant : ODYSSI </td></tr> <tr> <td>Saint-Joseph</td><td> Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME </td><td> Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI </td><td> Exploitant : ODYSSI </td></tr> </tbody> </table>					Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif	Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI	Exploitant : ODYSSI	Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SME	Exploitant : ODYSSI	Schœlcher	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	Exploitant : ODYSSI	Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	Exploitant : ODYSSI
	Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif																					
Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI	Exploitant : ODYSSI																					
Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SME	Exploitant : ODYSSI																					
Schœlcher	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	Exploitant : ODYSSI																					
Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : ODYSSI	Exploitant : ODYSSI																					

<p>1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques</p>	<p>Heures de réception de la clientèle</p> <p>Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h</p> <p>☎ : 0596 71 20 10 fax : 0596 71 20 15 site internet : www.odyssi.fr ✉ : odyssi@odyssi.fr</p> <p>7-9 rue des Arts et Métiers - Bâtiment Flore Gaillard Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex</p>
<p>1.5 Charte graphique</p>	<p>♦ LE NOM de l'Entreprise : ODYSSI fait référence à dlo bòkay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.</p> <p>♦ LE LOGO Image plurielle : • Cratère du haut s'écoule de l'eau • Soleil : qui baigne dans l'eau</p> <p>♦ LE SLOGAN ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Le slogan est donc tout naturellement "Dlo bò bay".</p> <p><i>Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.</i></p>  <p>L'ANIMAL-SYMBOLE ODYSSI dispose d'un animal-symbole : l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.</p> 

2 Historique

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 : transfert de la compétence eau à la CACEM

2004, la RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

Février 2005 : ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.

Décembre 2005 : obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 : création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 : exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2011 : 2^{ème} renouvellement du certificat ISO 9001

Aujourd'hui ODYSSI compte plus de 70 métiers et plus de 200 agents.

3 ODYSSI en quelques chiffres

3.1 EAU POTABLE

3.1.1 Indicateurs relatifs aux abonnés

INDICATEURS	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010	
Nombre d'abonnements	33 210	33 423	34 032	↗	1,82%
Population légale Fort-de-France (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	91 249	90 498	89 890	→	-0,67%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés	1,71	1,2	0,65	↘	-45,83%
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	98,40%	99%	99,81%	→	+0,81 pt
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24 h				
Taux de réclamations pour 1000 abonnés <i>Eau + assainissement</i>	10	12,5	17,5	↗	40,34%

3.1.2 Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau

INDICATEURS	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010 (en point)	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie	99%	100%	99%	→	-1 pt
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique	98%	98%	99%	→	+1 pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en point)	40	50	60	↗	+10 pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : commentaires		dossier déposé en préfecture	L'ensemble des arrêtés ont été validés par le préfet.		

3.1.3 Indicateurs relatifs au réseau

INDICATEURS	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010	
Nb de km de réseaux (km)	350	350	350		
Volume prélevé (m ³)	16 510 538	15 005 119	14 144 147	↓	-5,74%
Volume produit (m ³)	15 960 248	14 298 773	13 744 897	↓	-3,87%
Volume mis en distribution (m ³)	15 303 418	13 275 076	12 513 451	↓	-5,74%
Rendement du réseau de distribution (%)	49%	55%	59%	↗	+3,51 pt
Indice linéaire des volumes non comptés(m ³ /km/j)	73,00	59,36	50,08	↓	-15,63%
Indice linéaire de perte en réseau (m ³ /km/j)	58,6	50,55	42,16	↓	-16,60%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (pt)	40	40	40	→	+0 pt
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%) => Fort-de-France		0,62	0,66	→	+0,04 pt

3.1.4 Indicateurs relatifs à tarification

INDICATEURS	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010	
Volumes facturés -dont VEG	6 565 931	6 694 961	7 039 122	↗	+5,14%
<i>Dont Volumes vendu en gros</i>		1 003 470	914 868	↓	-8,83%
Montants facturés	10 853 926 €	11 571 360 €	12 602 375 €	↗	+8,91%
Redevance ODYSSI (pour 120m ³)*	175,20 €	204,00 €	210,00 €	↗	+2,94%
Prime fixe annuelle (ODYSSI)*	62,90 €	63,66 €	66,42 €	↗	+4,34%
Redevance Préservation de la ressource (ODE)* (pour 120m ³)	12,32 €	14,02 €	14,40 €	↗	+2,71%
Redevance Pollution domestique (ODE)* (pour 120 m ³)	30,00 €	30,00 €	30,00 €	→	+0,00%
OMR (pour 120m ³)*	3,57 €	4,01 €	4,15 €	↗	+3,40%
TVA à 2,10% (pour 120 m ³)*	5,00 €	6,54 €	6,74 €	↗	+3,02%
Prix TTC du service pour 120m ³ *	288,99 €	322,23 €	331,70 €	↗	+2,94%
Redevance ODYSSI au m ³ *	1,46 €	1,70 €	1,75 €	↗	+2,94%
Prix TTC au m ³ sur la base d'une facture de 120m ³ *	2,41 €	2,68 €	2,76 €	↗	+3,14%
Surtaxe eau potable au m ³ (commune de Schoelcher)*			0,06 €		
Commentaires	Mise en œuvre des redevances ODE		Mise en place redevance investissement eau ODYSSI sur la commune de Schoelcher		

* au 1er janvier de l'année n+1

3.1.5 Indicateurs relatifs à la gestion financière

INDICATEURS	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010	
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS	0,0050	0,0052	0,0049	↓	-5,77%
Recettes réelles d'exploitation (€)	13 381 234	14 345 952	14 839 103	↗	3,44%
Epargne brute	2 048 329	1 391 086	1 212 300	↓	-12,85%
Dette totale (€)	9 584 769	11 442 016	12 682 936	↗	10,85%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année)	4,68	8,23	10,46	↗	+2 1/4 ans
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU + ASS (Fort-de-France) au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	10,07%	8%	7,63%	↓	-0,37 pt
PPI : Montant des travaux réalisés toutes communes confondues (€)		4 283 054	3 072 022	↓	-28,27%
<i>dont Fort-de-France</i>		2 714 880	1 664 308	↓	-38,70%
<i>dont Schoelcher</i>		1 568 174	1 407 714	↓	-10,23%
<i>dont Lamentin</i>		0	0	→	
<i>dont Saint-Joseph</i>		0	0	→	
PPI voté (€)		4 443 000	4 390 000	→	-1,19%
Taux d'exécution du PPI		96,40%	69,98%	↓	-26,42 pt

3.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

3.2.1 Indicateurs relatifs aux abonnés

INDICATEURS		2009	2010	2011	Evolution 2011/2010	
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	91 249	90 498	89 890	→	-0,67%
	Schoelcher	21 951	22 161	21 564	↘	-2,69%
	Saint Joseph	17 476	17 233	17 048	→	-1,07%
	TOTAL ODYSSI	130 676	129 892	128 502	→	-1,07%
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	53 572	53 265	54 248	↗	1,85%
	Schoelcher	12 713	12 984	12 933	→	-0,39%
	Saint Joseph	1 531	1 561			
	TOTAL ODYSSI	67 816	67 810	67 181	→	-0,93%
Nombre d'abonnements (nb)	Fort-de-France	19 499	19 672	20 538	↗	4,40%
	Schoelcher	5 183	5 348	5 631	↗	5,29%
	Saint Joseph	539	560			
	TOTAL ODYSSI	25 221	25 580	26 169	↗	2,30%
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis)	Fort-de-France	0,33	0	0	→	0%
	Schoelcher	0,15	0	0	→	0%
	Saint Joseph	0	0	0	→	0%
	TOTAL ODYSSI				→	0%
Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)	Fort-de-France	cf. données cumulées eau +assainissement rubrique eau				
	Schoelcher	0,2	0	0	→	0%
	Saint Joseph	0	0	0	→	0%
	TOTAL ODYSSI				→	0%

3.2.2 Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte

INDICATEURS	COMMUNE	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010	
Linéaire de réseau (hors branchements) (ml)	Fort-de-France	225	233	234	→	+ 0,45%
	Schoelcher	150	151	152	→	+ 0,90%
	Saint Joseph	4	4	5	↗	+ 13,89%
	TOTAL ODYSSI	379	388	391	→	0,77%
Nombre d'autorisation de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	2	2	2	→	+ 0%
	Schoelcher	0	0	0	→	+ 0%
	Saint Joseph	0	0	0	→	+ 0%
	TOTAL ODYSSI	2	2	2	→	0%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (pt)	Fort-de-France	10	10	10	→	+ 0%
	Schoelcher	10	10	10	→	+ 0%
	Saint Joseph	0	0	0	→	+ 0%
	TOTAL ODYSSI	10	10	10	→	0%
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100Km de réseau <i>FDF : deux points noirs de moins 1 à Kerlys et 1 à Dillon</i>	Fort-de-France	9,33	9,77	8,55	↘	- 1,22pt
	Schoelcher	2,66	1,33	1,31	→	- 0,02pt
	Saint Joseph	25	0	0,00	→	+ Opt
	TOTAL ODYSSI					
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)	Fort-de-France			0,37		
	Schoelcher			0,11		
	Saint Joseph					
	TOTAL ODYSSI					
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (pt)	Fort-de-France	80	80	80	→	+ Opt
	Schoelcher	80	80	80	→	+ Opt
	Saint Joseph	20	20	20	→	+ Opt
	TOTAL ODYSSI					

3.2.3 Indicateurs relatifs à l'épuration

INDICATEURS		2009	2010	2011
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Chateaubœuf	100%	96%	100%
	Godissard	92%	96%	100%
	Dillon 1	97%	97%	100%
	Dillon 2	99%	99%	100%
	Pointe des Nègres	98%	96%	100%
	Fond-Lahayé	92%	100%	100%
	Rosières	-	-	-
	TOTAL ODYSSI	97,6%	95,5%	100%
Conformité de la performance des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié au regard de l'application de la directive ERU <i>(données : rapport de contrôle de l'assainissement Année 2011 DEAL)</i>	Chateaubœuf			OUI
	Godissard			OUI
	Dillon 1			OUI
	Dillon 2			OUI
	Pointe des Nègres			OUI
	Fond-Lahayé			OUI
	Rosières			NON
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié au regard de l'application de la directive ERU <i>(données : rapport de contrôle de l'assainissement Année 2011 DEAL)</i>	Chateaubœuf			OUI
	Godissard			OUI
	Dillon 1			OUI
	Dillon 2			OUI
	Pointe des Nègres			OUI
	Fond-Lahayé			OUI
	Rosières			NON

3.2.4 Indicateurs relatifs à tarification

INDICATEURS		2009	2010	2011	Evolution 2011/2010
Volumes facturés (m ³)	Fort-de-France	3 102 841	2 911 077	3 197 249	↗ +9,83%
	Schoelcher	756 205	700 760	660 964	↘ -5,68%
	Saint-Joseph	58 580	53 236		
	TOTAL ODYSSI	3 917 626	3 665 073	3 858 213	↗ +5,27%
Montants facturés (€ TTC)	Fort-de-France	5 078 423	5 251 610	6 055 704	↗ +15,31%
	Schoelcher	1 080 675	1 049 175	1 133 231	↗ +8,01%
	Saint-Joseph	58 788	77 551		
	TOTAL ODYSSI	6 217 886	6 378 336	7 188 935	↗ +12,71%

INDICATEURS		2009	2010	2011	Evolution 2011/2010	
Fort-de-France	Prime fixe *	40,00 €	40,00 €	45,00 €	↗	+12,50%
	Redevance (pour 120m3)*	177,60 €	192,00 €	204,00 €	↗	+6,25%
	Redevance Modernisation des réseaux (ODE)*	18,00 €	18,00 €	18,00 €	→	+0,00%
	TVA*	4,57 €	5,25 €	5,61 €	↗	+6,80%
	Prix TTC du service pour 120m3*	240,17 €	255,25 €	272,61 €	↗	+6,80%
	Prix TTC au m3 sur la base d'une facture de 120m3*	2,00 €	2,13 €	2,27 €	↗	+6,80%
	Redevance au m3*	1,48 €	1,60 €	1,70 €	↗	+6,25%
Schoelcher	Prime fixe *	39,99 €	39,99 €	45,00 €	↗	+12,53%
	Redevance (pour 120m3)*	168,00 €	192,00 €	204,00 €	↗	+6,25%
	Redevance Modernisation des réseaux (ODE)*	18,00 €	18,00 €	18,00 €	→	+0,00%
	TVA*	4,75 €	5,25 €	5,61 €	↗	+6,80%
	Prix TTC du service pour 120m3*	230,73 €	255,16 €	272,61 €	↗	+6,84%
	Prix TTC au m3 sur la base d'une facture de 120m3*	1,92 €	2,13 €	2,27 €	↗	+6,84%
	Redevance au m3*	1,40 €	1,60 €	1,70 €	↗	+6,25%
Saint-Joseph	Prime fixe *	40,00 €	40,00 €			
	Redevance (pour 120m3)*	78,00 €	146,40 €			
	Redevance Modernisation des réseaux (ODE)*	18,00 €	18,00 €			
	TVA*	2,86 €	4,29 €			
	Prix TTC du service pour 120m3*	138,86 €	208,69 €			
	Prix TTC au m3 sur la base d'une facture de 120m3*	1,16 €	1,74 €			
	Redevance au m3*	0,65 €	1,22 €			
* au 1er janvier de l'année n+1						

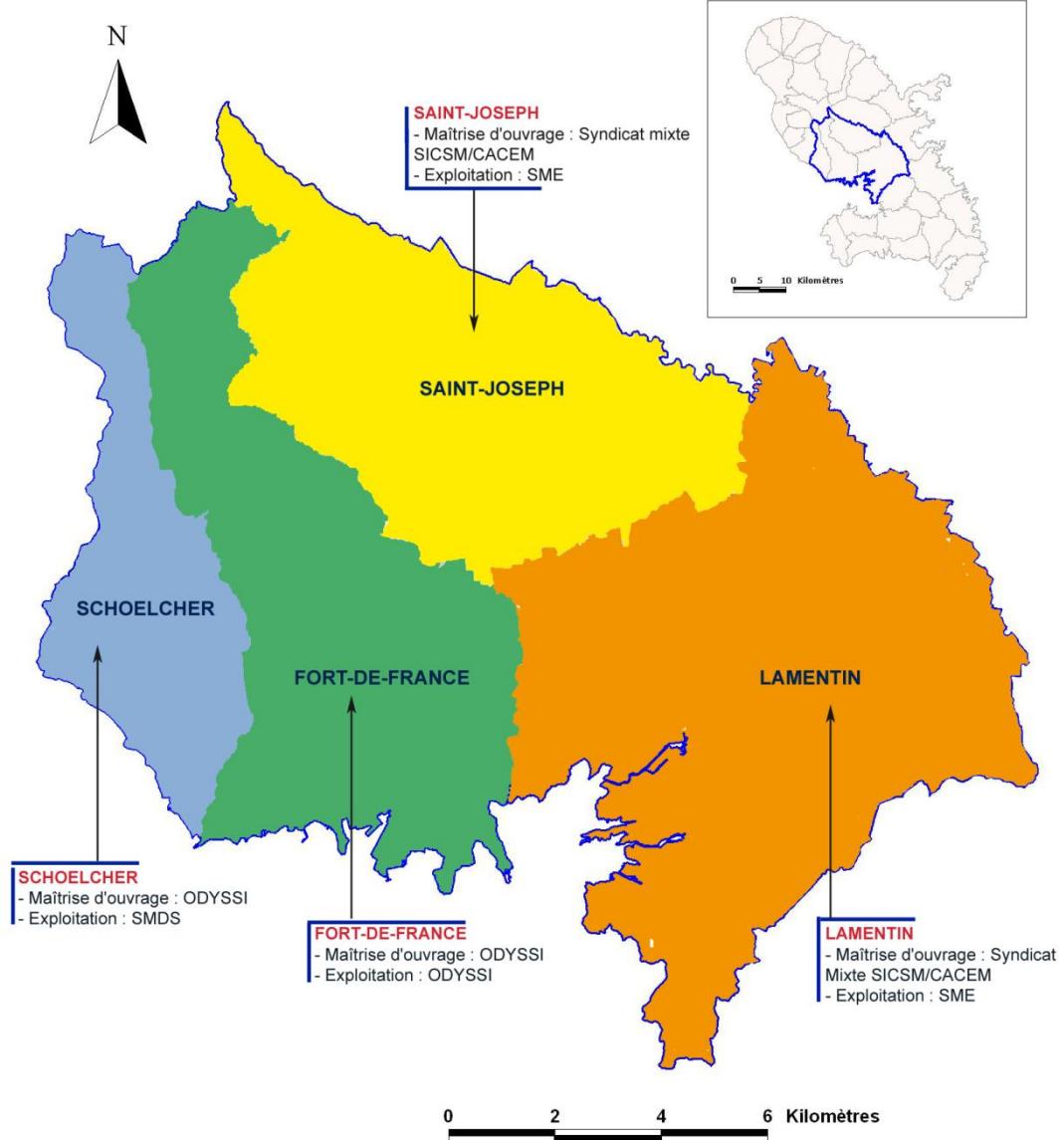
3.2.5 Indicateurs relatifs à la gestion financière

INDICATEURS		2010	2011	Evolution	
Montant financier des travaux engagés	Fort-de-France	4 937 843	1 186 640	↘	-76%
	Schoelcher	1 226 227	330 231	↘	-73%
	Saint-Joseph	784 530	497 595	↘	-37%
	Lamentin	259 978	401 701	↗	55%
	CACEM	0	1 532 699	↗	
	TOTAL ODYSSI	7 208 578	3 948 866		-45%
PPI voté assainissement		6 570 000	5 810 000	↘	-12%
Taux d'exécution du PPI		110%	68%	↘	-41,75pt
Recettes d'exploitation		7 594 533	9 420 711	↗	+24%
Epargne brute		1 203 016	2 057 157	↗	+71%
Dette totale		7 849 117	10 259 177	↗	+31%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité		6,52	4,99	↘	-1,53
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU + ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	Fort-de-France	cf. données eau			
	Schoelcher	0,90%	0,16%	↘	-0,74pt
	Saint-Joseph	4,48%			

3.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2010	2011	Evolution 2011/2010	
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	37 233	35 642	↘	- 4%
	Schoelcher	9 177	8 631	↘	- 6%
	Saint-Joseph	15 672			
	Lamentin	21 593	20 877	↘	- 3%
	TOTAL ODYSSI	83 675			
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	13 751	13 494	↘	-1,9%
	Schoelcher	3 780	3 758	→	- 1%
	Saint-Joseph	5 673			
	Lamentin	9 292	9 418	→	+1%
	TOTAL ODYSSI	31 630			
Nombre de dossiers de contrôle des installations neuves reçus	Fort-de-France	104	76	↘	- 27%
	Schoelcher	63	79	↗	+25%
	Saint-Joseph	34	24	↘	- 29%
	Lamentin	65	40	↘	- 38%
	TOTAL ODYSSI	266	219	↘	- 18%
Nombre de contrôles réalisés dans le neuf (dossiers favorables)	Fort-de-France	71	51		
	Schoelcher	20	16		
	Saint-Joseph	59	38		
	Lamentin	51	71		
	TOTAL ODYSSI	201	176		
Nombre de contrôles réalisés dans l'existant (données cumulées depuis la création du SPANC)	Fort-de-France	0	3 289	↗	
	Schoelcher	1 705	1 705	→	0%
	Saint-Joseph	3 302	3 302	→	0%
	Lamentin	5 592	6 874	↗	+23%
	TOTAL ODYSSI	10 599	15 170	↗	+ 43%
Nombre de dossiers "Notaires" traités			199	↗	
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (pt)		100	100	→	0pt
Taux de conformité des installations (%)		5%	5%	→	0pt
Recette réelles d'exploitation (€)		133 185	72 188	↘	- 46%

SERVICE EAU POTABLE



Sommaire

1	Présentation générale du service	17
2	Les actions réalisées ou fait marquants.....	17
2.1	La mise en place des périmètres de protection des points de captage.....	17
2.2	La réhabilitation des réservoirs	18
3	Le réseau	20
3.1	Les stations d'eau potable	20
3.2	les réservoirs.....	23
3.3	le réseau	25
3.4	Le chemin de l'eau "du captage aux quartiers desservis"	26
4	Les volumes : du volume prélevé au volume distribué	28
4.1	Les volumes prélevés.....	28
4.2	Les volumes produits	29
4.3	Les volumes mis en distribution (hors volumes vendus en gros)	30
4.4	Les volumes vendus en gros à la SMDS (commune de Schœlcher) :	30
4.5	Les volumes distribués.....	31
5	La qualité des eaux	32
5.1	Synthèse du contrôle sanitaire effectué par l'ARS.....	32
5.2	Résultats de l'autocontrôle qualité 2011.....	33

6	Les abonnements	34
6.1	Le nombre d'abonnés	34
6.2	L'évolution du parc de compteur.....	34
7	La tarification et les recettes du service	35
7.1	Les modalités de tarification.....	35
7.2	La facture d'eau	36
7.3	Les volumes et les montants facturés	37
8	Les investissements	38
8.1	Travaux engagés pendant l'exercice 2011.....	38
8.2	Les travaux et Les projets	40
9	Les perspectives 2012.....	40

1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

Le service eau potable est composé de 4 secteurs d'activités.

Le secteur travaux :

Il intervient sur la réparation des casses et la réalisation des branchements neufs.

Le secteur exploitation

Ce secteur intervient sur l'entretien des réservoirs, le renouvellement des compteurs de tout diamètre, la recherche de fuite sur le réseau, l'entretien des vannes, réducteurs de pression, ventouses...

Le secteur production

Ce secteur gère l'ensemble des ouvrages de production et garantit la production de l'eau potable à Fort-de-France et une partie de Schoelcher.

La cellule enquête – devis – contentieux

Cette cellule intervient auprès de l'abonné. Elle réalise les devis, répond aux DICT, aux demandes de permis de construire, aux Certificats d'Urbanisme, gère les demandes de prise en charge (loi SRU) et réalise le suivi technique des contentieux lors de casses occasionnées par des tiers sur les réseaux gérés par ODYSSI.

2 LES ACTIONS REALISEES OU FAIT MARQUANTS

2.1 LA MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION DES POINTS DE CAPTAGE

Les arrêtés ont été validés par le préfet.

On distingue deux catégories d'arrêtés :

1. Les arrêtés concernant les prises d'eau, les rejets d'usines de traitement et les dessableurs
2. Les arrêtés concernant les périmètres de protection et l'autorisation de traitement de l'eau.

Les conséquences majeures :

- ◆ Sur la station de Cafière : l'arrêt de la filière Monsieur contaminée par les pesticides représente un manque à gagner de 4000 m³/jour en période de sécheresse. La filière CAP (charbon actif en poudre) est démontée.
- ◆ Instauration de débit minimum biologique.
Ces débits ont pour objet de maintenir la continuité écologique dans les cours d'eau.
Ces mesures sont en cours.

2.2 LA REHABILITATION DES RESERVOIRS

Cette réhabilitation concerne 14 réservoirs répartis sur 9 sites et consiste à reprendre l'intérieur des cuves qui sont actuellement en mortier par de la résine.

Lors de la réalisation des travaux sur le réservoir de Gouyer, il a été constaté une fissure située entre le radier et les voiles qui généreraient une perte importante d'eau traitée. Cette perte n'a pas pu être identifiée lors de l'exploitation car souterraine mais aussi bien drainée. Ce type de problématique avait déjà été identifié sur le réservoir de Tartenson.



Réservoir Venté



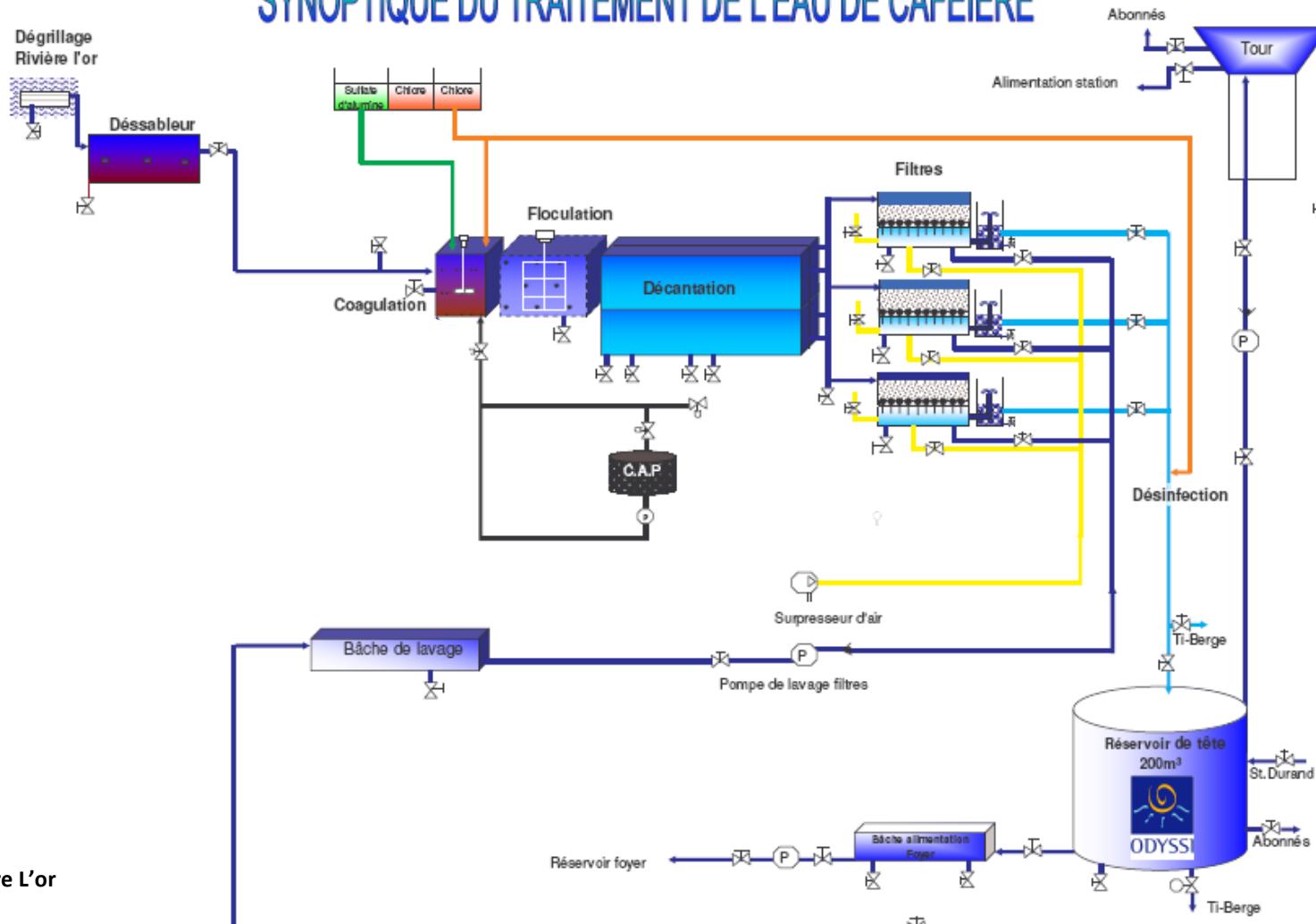
Réservoir Gouyer



3 LE RESEAU

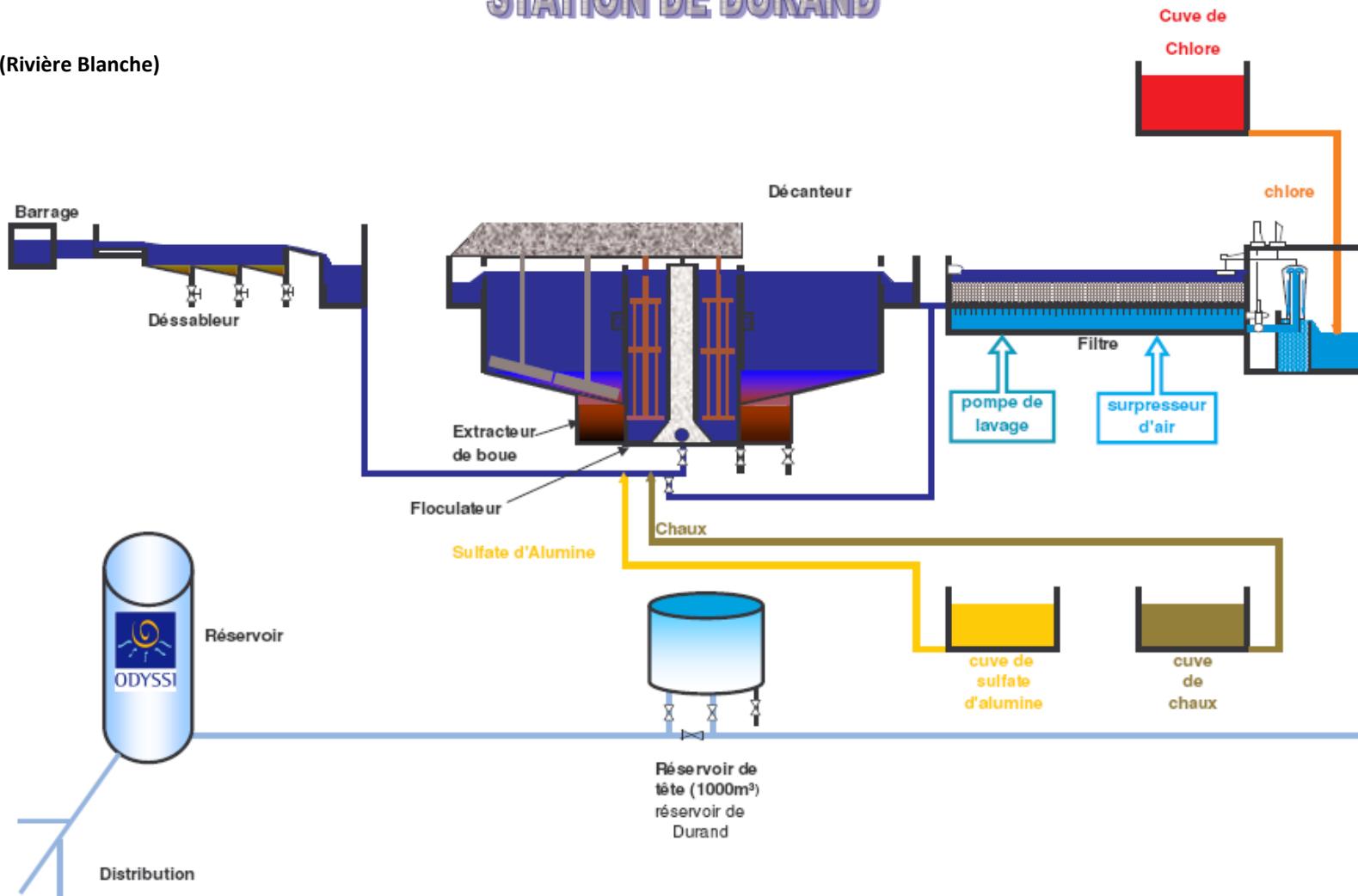
3.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

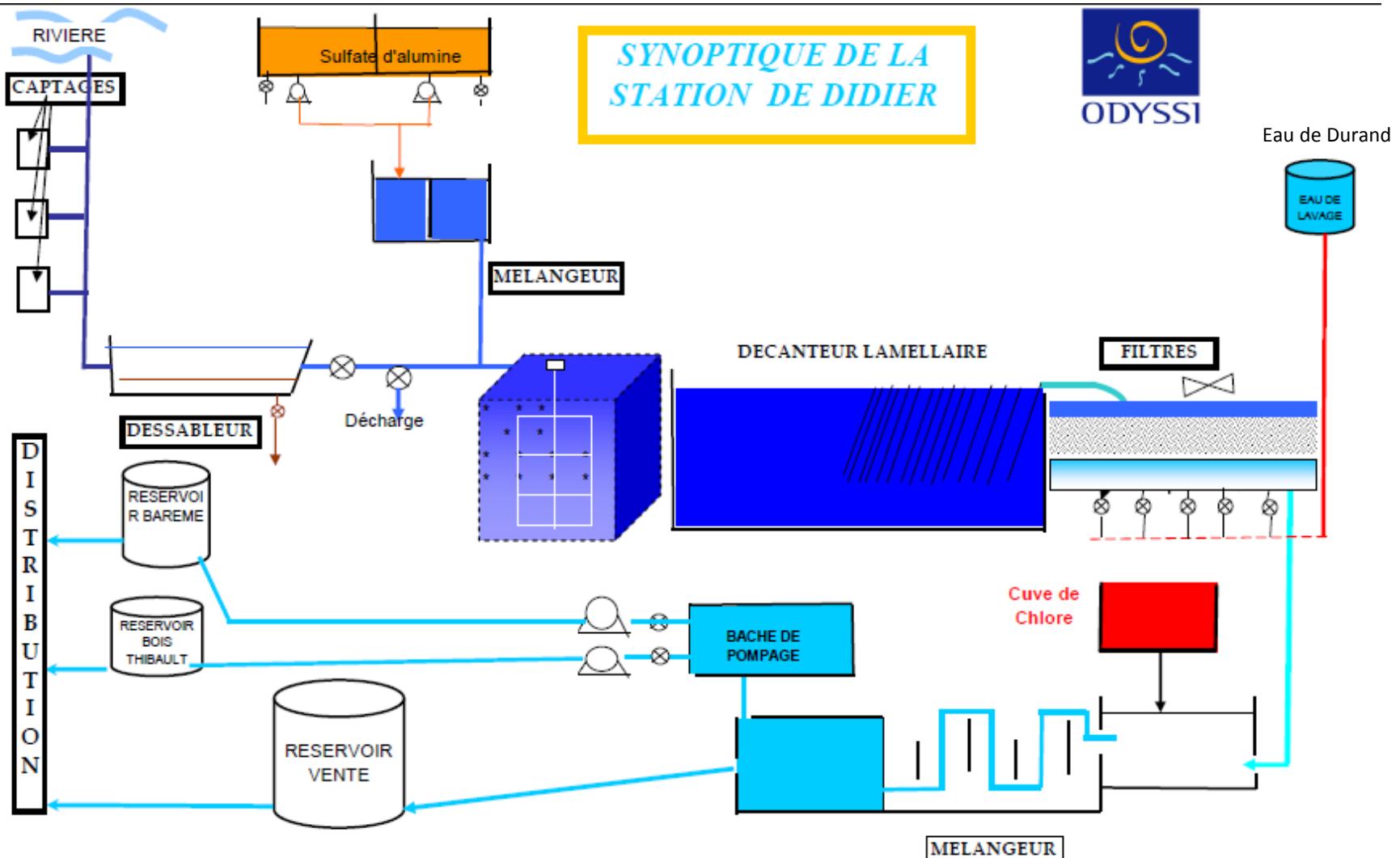
SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



STATION DE DURAND

1 captage (Rivière Blanche)





4 captages (Duclos – Dumauzé – Absalon 1 – Absalon 2)

3.2 LES RESERVOIRS

Un **réservoir d'eau** est une construction destinée à entreposer l'eau potable, et placée en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau, sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

	RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE en m^3	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
1	Evêché	6000	2 x 3000 m3	QUARTIER EVECHE	DIDIER	1915
2	Tartenson	3000	2 x 1500 m3	TARTENSON	DIDIER	1975 1977
3	Sainte-Catherine	3000	2 x 1500 m3	LOTISSEMENT BERNY-DIDIER	DIDIER	1957
4	Barême	700	700 m3	ROUTE DE BALATA 7Km500	DIDIER	1967
5	Bois Thibault	700	700 m3	BOIS THIBAULT	DIDIER	1978
6	Camp de Balata	400	4 x 100 m3	ROUTE DE BALATA 9Km	DIDIER	
7	Ermitage	700	700 m3	ERMITAGE	DIDIER	1957
8	Gouyer	2500	1000 + 1500 m3	ROUTE DE BALATA 4,500Km	DIDIER	1968 1976
9	Tivoli Post-Colon	40	7 x 10m3	TIVOLI POST COLON	DURAND	1987
10	Tivoli Rodate	60	2 x 5 + 10 m3 +2 x 20m3	TIVOLI RODATE	DURAND	1982
11	VENTE	4000	2 x 2000m3	DIDIER-MORNE VENTE	DIDIER	1968
12	Morne Lillet	20	2 x 10m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
13	Foyer	300	300 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
14	Tiberge	3000	2 x 1500 m3	REDOUTE	DURAND- CAFEIERE	1939 1971

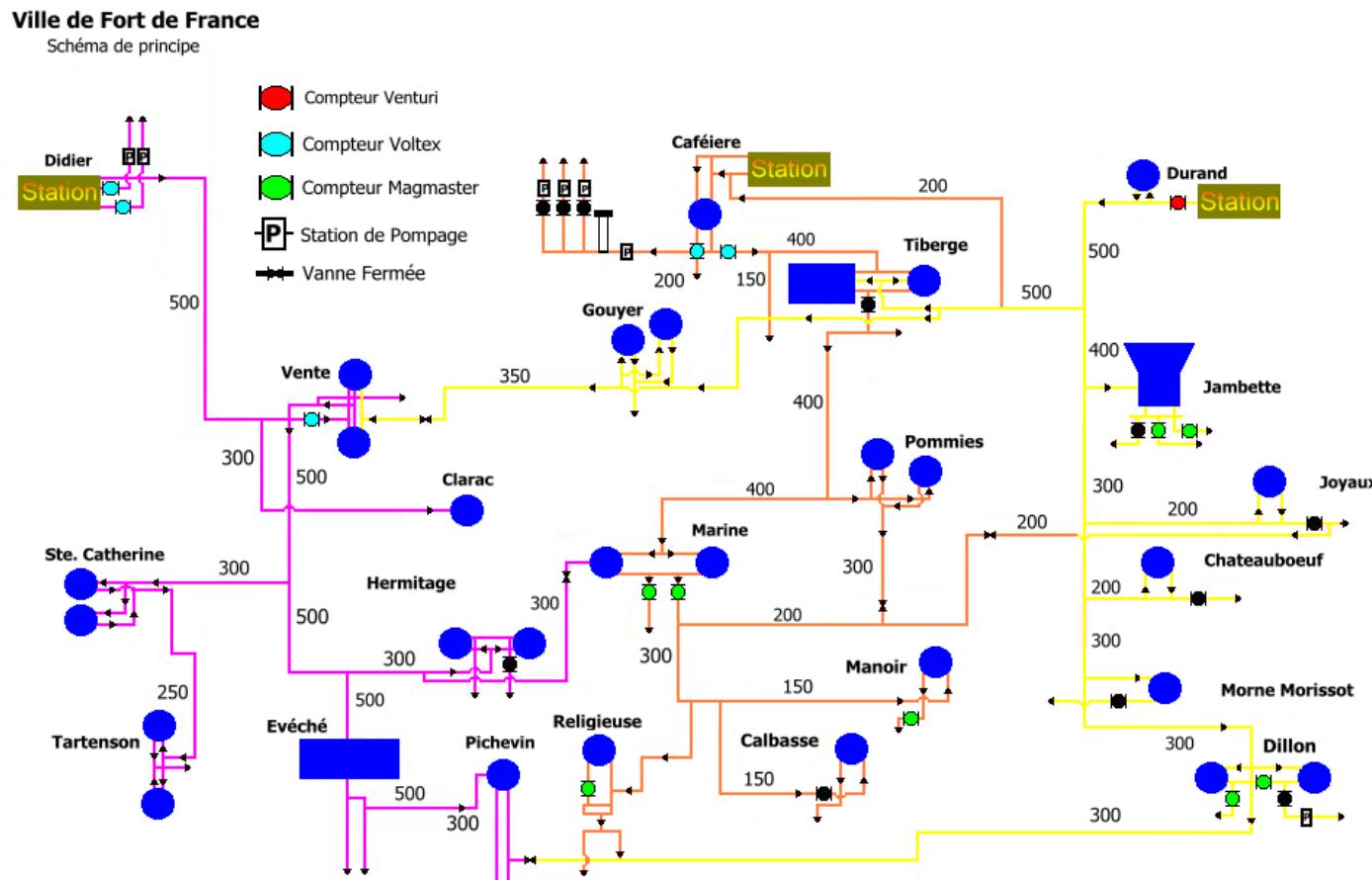
	RESERVOIRS	CAPACITES TOTALE en m ³	CAPACITES	SITUATION GEOGRAPHIQUE	STATION DE PRODUCTION	Date de construction
15	Jambette	1000	1000 m3	JAMBETTE BEAUSEJOUR	DURAND	1971
16	Clarac	350	2 x 175 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1934
17	Marine	2000	2 x 1000 m3	MORNE DESAIX - REDOUTE	DURAND	1943 1968
18	Pichevin	1000	1000 m3	MORNE PICHEVIN	DIDIER	1955
19	La Joyau	1500	1500 m3	LA MEYNARD	DURAND	
20	Dillon	3000	2 x 1500 m3	MORNE DILLON	DURAND	1973 1986
21	Morne Morissot	1000	1000 m3	MORNE MORISSOT	DURAND	1976
22	Calebasse	700	700 m3	CALEBASSE	DURAND	1963
23	Manoir	1000	1000 m3	CITE BON' AIR ROUTE DES RELIGIEUSES	DURAND/CAFEIERE	1983
24	Pommies	2000	2 x 1000m3	REDOUTE	DURAND/CAFEIERE	1971 1985
25	Religieuses	700	700 m3	RELIGIEUSE	DURAND/CAFEIERE	1943
26	Chateauboef	1500	1500 m3	ZAC 4 CHATEAUBOEUF	DURAND	1980
27	DURAND	1000	1000 m3	QUARTIER SEAILLES SAINT JOSEPH	DURAND	
28	CAFEIERE	500	500 m3	RIVIERE L'OR	CAFEIERE	
Capacité totale		39 370 m3				

Le volume global de stockage est de 39 370 m3.

3.3 LE RESEAU

La longueur du réseau d'eau potable sur la commune de Fort-de-France est estimée à 350km hors branchement. Les réservoirs font l'objet d'aménagement de systèmes de comptage et de mise en place de télégestion depuis 2011.

Le réseau d'adduction :



Origine	Terminaison	DN	Linéaire	Observations
Durand	Dillon	500/450	10 km	fonte
Durand	Didier	500/350	11 km	fonte
Tivoli Post Colon	Tivoli Post Colon	125/150	5,5 km	Galva
Station Didier	Bois Thibault	100	2 km	fonte
Station Didier	Barème	100	3,5 km	fonte
Station Didier	Centre-Ville	550/200	16 km	fonte
Total			45,5km	

3.4 LE CHEMIN DE L'EAU "DU CAPTAGE AUX QUARTIERS DESSERVIS"

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25.000 m ³ / jour)	FORT DE FRANCE BALATA BAREME	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesse – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schoelcher
	STATION HAUT DIDIER	FORT DE FRANCE HAUT DIDIER	Didier après tunnel

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE MONSIEUR RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7.000m3 / jour)	FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25.000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Languellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – Zac Chateauboeuf – Zac Ouest – Zac Est – Morne Morisset – Espérance – Chateauboeuf - Dillon – Volga-plage – Zac Rivière roche – Zac Etang Z'abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard –De Briand – Gouyer – Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

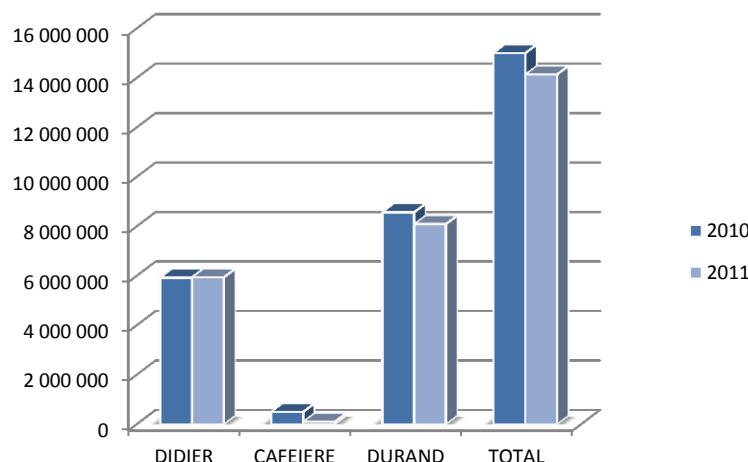
4 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

4.1 LES VOLUMES PRELEVES

Les volumes prélevés ont diminué globalement de 860 972 m³. Ces diminutions ont été constatées sur les secteurs de Cafière et de Durand. On observe cependant une légère augmentation sur la zone de Didier qui s'explique par le nombre de travaux engagés sur la zone (Évêché et réhabilitation du réservoir Venté) mais aussi par une diminution du rendement de réseau sur cette zone.

Toutes les autorisations de prélèvements, de périmètres de protection et de traitements ont été finalisées.

Ces autorisations sont applicables immédiatement, notamment sur les débits réservés, les débits minimums biologiques (Dmb). Ces Dmb visent à garantir un débit d'écoulement d'eau permanent dans les rivières y compris lors des épisodes de carême. L'objectif étant d'assurer une continuité écologique de la faune et de la flore.



Captages	2010	2011	Evolution
SOURCE CRISTAL			
RIVIERE DUMAUZE			
RIVIERE ABSALON	5 927 847	5 941 660	0,23%
RIVIERE DUCLOS			
RIVIERE MONSIEUR	501 978	106 946	-78.69%
RIVIERE L'OR			
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 575 293	8 095 541	-5.59%
TOTAL	15 005 119	14 144 147	-5,73%

LES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES SUR FORT-DE-FRANCE

- Deux forages sont en cours de réalisation à Cœur Boulik. Le potentiel est estimé entre 40 et 50 m³/h par forage, soit environ 2300 m³/j. Les demandes d'autorisation seront lancées début 2012.
- Le forage Tivoli Post Colon à venir est finalement jugé très peu productif.
- Le forage Ravine Vilaine n'a toujours pas commencé pour des raisons foncières.

4.2 LES VOLUMES PRODUITS

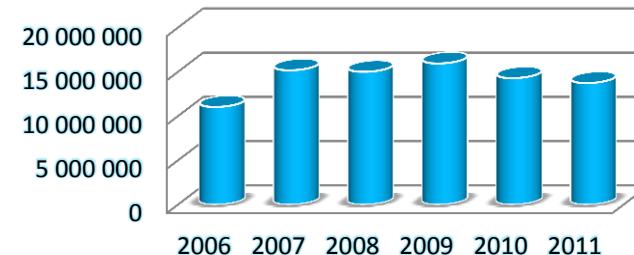
2011	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	503637	458467	501075	502500	482231	453470	503853	469802	462695	470267	449826	484677	5742500
DURAND	620590	551267	634559	664031	646467	629008	629868	631617	609779	668889	625298	643647	7555020
Caféière	37282	34246	41156	40999	38110	37089	38008	39829	33614	35518	34585	37031	447467
Total	1 161 509	1 043 980	1 176 790	1 207 530	1 166 808	1 119 567	1 171 729	1 141 248	1 106 088	1 174 674	1 109 709	1 165 355	13 744 987
Rappel total 2010	1 284 702	1 166 062	1 265 263	1 188 233	1 188 948	1 150 527	1 256 277	1 183 516	1 152 701	1 182 721	1 118 261	1 161 562	14 298 773
Evolution 2011/2010	-9.6%	-10.47%	-7%	1.62%	-1.86%	-2.69%	-6.73%	-3.57%	-4.04%	-0.68%	-0.76%	0.33%	-3.87%

Ces volumes prennent en compte les volumes exportés vers les Villes de Schoelcher et du Lamentin

4.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Didier	5 154 488	5 599 485	5 559 139	5 943 829	5 713 337	5742500
Durand	5 389 924	9 003 495	9 053 378	9 535 316	8 100 843	7555020
Caféière	498 275	586 457	400 087	481 103	484 593	447467
Total	11 042 687	15 189 437	15 012 604	15 960 248	14 298 773	13 744 987

Evolution des volumes produits



4.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION (HORS VOLUMES VENDUS EN GROS)

2011	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Didier	420 770	375 897	413 475	418 212	398 941	378 955	423 328	419 968	399 105	401 183	370 856	406 942	4 827 632
Durand	620 590	551 267	634 559	664 031	646 467	629 008	629 868	631 617	609 779	668 889	625 298	643 647	7 555 020
Caféière	37 282	34 246	27 588	6 548	3 497	2 358	2 657	1 287	4 425	331	4 673	2 927	130799
Total	1 078 642	961 410	1 075 622	1 088 791	1 048 905	1 010 321	1 055 853	1 052 872	1 013 309	1 073 383	1 000 827	1 053 516	12 513 451
Rappel total 2010	1 197298	1 080 728	1 179 395	1 104 986	1 102 020	1 072 988	1 174 624	1 106 255	1 04 4329	1 105 633	1 031 621	1 075 200	13 275 076
Evolution 2011/2010	-9.91%	-11.04%	-8.8%	-1.46%	-4.82%	-5.84%	-10.11%	-4.83%	-2.97%	-2.92%	-2.98%	-2.02%	-5.74%

On note un gain de 761 625 m³, soit un volume mis en service de -5,74% par rapport à l'année 2010, lié à la mise en place d'une politique de recherche de fuite et de réparation de casses ainsi qu'une meilleure gestion des réservoirs.

Durant 4 mois, de juin à octobre 2011, les volumes de perte liés à des casses ont augmenté et ont dégradé les bons résultats engendrés depuis le début d'année 2011. Ceci montre à quel point les réseaux sont sensibles.

L'évolution des résultats de l'année 2011 reste bonne.

4.4 LES VOLUMES VENDUS EN GROS A LA SMDS (COMMUNE DE SCHŒLCHER) :

	2010	2011
Volume (m³)	1 003 470	914 868

Une baisse de livraison d'eau à Schœlcher de 86 202 m³ sur l'année 2011, soit – 8,8 %. Cette diminution est liée à trois évènements majeurs :

♦ une demande moindre au mois d'Août de 45 021 m³

♦ des difficultés de production sur l'usine de Didier pour plusieurs raisons :

- Une cuve du réservoir de tête puis l'autre était en réhabilitation toute l'année et sera à nouveau disponible fin janvier 2012;
- Une année pluvieuse et une défaillance du réservoir Évêché qui a entraîné une demande supplémentaire de production de plus de 100m³/j.
- L'ensemble de ces phénomènes ont généré de nombreux à-coups hydrauliques et des incapacités temporaires de livraison.

♦ Une défaillance du robot d'extraction de boue qui a empêché une production correcte (risque de remontée de boue).

4.5 LES VOLUMES DISTRIBUÉS

	2010	2011	Evolution 2011/2010	
volume distribué (m³)	7 809 666	8 042 558	+2,98%	↗

5 LA QUALITE DES EAUX

5.1 SYNTHESE DU CONTROLE SANITAIRE EFFECTUE PAR L'ARS

5.1.1 CONFORMITE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

CAPTAGE			
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%	100%
RIVIERE DUCLOS	3	100%	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	100%	100%
RIVIERE MONSIEUR	10	90%	90%
SOURCE CRISTAL (2010)	2	100%	100%

STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION			
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
STATION DE CAFEIERE	6	100%	83%
STATION DE DIDIER	24	100%	92%
STATION DE DURAND	24	100%	96%
STATION HAUT DIDIER	1	100%	100%
STATION MEDAILLE	2	100%	100%

UNITE DE DISTRIBUTION			
	Nombre de prélevements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
FORT DE FRANCE BALATA	15	100%	100%
BAREME			
FORT DE FRANCE CENTRE	90	100%	100%
FORT DE FRANCE EST	56	98%	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	3	67%	100%
FORT DE FRANCE OUEST	56	100%	100%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	9	100%	100%

Nombre total de prélevements : 319

Nombre total de prélevements hors captage : 286

- Taux de conformité des prélevements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie : 99%

- Taux de conformité des prélevements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie : 99%

5.1.2 CONTAMINATION DES EAUX PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

INSTALLATION	PARAMETRE	Nombre de prélèvements	Pourcentage de détection	Moyenne	Pourcentage de valeurs supérieures à 0,1µg/l	Max
RIVIERE DUCLOS	Kresoxim-méthyle	3	33%	0,017	0%	0,05
RIVIERE MONSIEUR	AMPA	11	9%	0,009	0%	0,1
	Chlordécone	12	100%	0,426	92%	1,2
	Dieldrine	12	8%	0,001	0%	0,01
	Diuron	12	8%	0,003	0%	0,04
	Glufosinate	12	8%	0,043	8%	0,51
	Glyphosate	12	8%	0,1	8%	1,2
	HCH béta	12	83%	0,028	0%	0,06
	Paraquat	12	8%	0,005	0%	0,06
	Propiconazole	12	8%	0,004	0%	0,05
SOURCE CRISTAL (2010)	2,4,5-T	2	50%	0,015	0%	0,03
	2,4-D	2	50%	0,015	0%	0,03
STATION DE CAFEIERE	Chlordécone	10	30%	0,015	0%	0,08
STATION DE DURAND	AMPA	7	14%	0,009	0%	0,06

5.2 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2011

Indicateur	Total	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Nb d'analyses Turbidité	6326	627	509	535	462	508	477	562	543	526	516	511	550
Nb de dépassements Turbidité	184	33	42	14	28	8	0	7	26	3	1	15	7
Taux de conformité Turbidité	97,09%	95%	92%	97%	94%	98%	100%	99%	95%	99%	100%	97%	99%
Nb d'analyses Aluminium	3549	385	204	204	188	259	215	433	392	346	281	303	339
Nb de dépassements Aluminium	46	5	3	0	0	10	4	4	4	4	2	4	6
Taux de conformité Aluminium	98,70%	99%	99%	100%	100%	96%	98%	99%	99%	99%	99%	99%	98%
Nb d'analyses Chlore	6362	630	511	537	463	500	478	572	547	533	521	514	556
Nb de dépassements Chlore	426	37	83	47	39	38	28	35	28	15	33	22	21
Taux de conformité Chlore	93,30%	94%	84%	91%	92%	92%	94%	94%	95%	97%	94%	96%	96%
Nb d'analyses pH	5831	579	475	492	434	461	376	510	511	497	483	485	528
Nb de dépassements pH	9	0	0	0	2	0	0	1	6	0	0	0	0
Taux de conformité pH	99,85%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	99%	100%	100%	100%	100%
Commentaires :	Les résultats sont globalement satisfaisants. Ces analyses d'exploitation permettent de surveiller l'évolution et d'adapter le traitement.												

6 LES ABONNEMENTS

6.1 LE NOMBRE D'ABONNES

	2009	2010	2011	
Diamètre 15 à 20	31 721	31 895	32 573	+678
Diamètre 30	464	478	481	+3
Diamètre 40	802	823	832	+9
GROS - CONSOMMATEURS	223	227	146	-81
TOTAL	33 210	33 423	34 032	+609

Cette évolution s'explique essentiellement par la politique de mise à jour du fichier client et par l'augmentation du nombre de contrats de fournitures d'eau dans les immeubles.

6.2 L'EVOLUTION DU PARC DE COMPTEUR

	2009	2010	2011
Nb de compteurs changés	1554	2027	1839
Nb de branchements neufs réalisés	180	229	345

En 2011, 5,5 % du parc a été remplacé.

La politique de remplacement des compteurs se maintient.

La légère baisse s'explique par la politique de mise en conformité des branchements. En effet, les gros compteurs sont redimensionnés en fonction des besoins réels de l'abonné, ce qui amène à les réduire et génère des difficultés techniques.

7 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

7.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

7.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation de l'eau potable est **semestrielle** (2 fois par an et par zone).

Elle comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...)

En eau potable, la prime fixe varie selon le diamètre du compteur.

Prime fixe annuelle

Montant hors taxes (en vigueur à compter du 01/07/2011)

Compteur de 15 mm	66.42€
Compteur de 20 mm	66.42€
Compteur de 30 mm	80.30€
Compteur de 40 mm et 60	83.45€
Compteur de plus de 60 mm	57.00€

7.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Il existe 2 tarifs : un **tarif particulier** et un **tarif pour la vente en gros**.

Le tarif particulier est unique, il ne fait l'objet d'aucune dégressivité ni progressivité.

Le tarif de vente d'eau en gros est fixé entre les parties (ODYSSI et les délégataires) en fonction des coûts de mise à disposition de la fourniture et fait l'objet d'une convention.

7.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont présentés au Conseil d'Administration d'ODYSSI pour validation puis votés au Conseil Communautaire, ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs en vigueur ont été approuvés par délibération du conseil communautaire du **27/05/2011**
- Ils sont valables à partir du 14/06/2011 pour l'eau et l'assainissement et 01/07/2011 pour la prime fixe.

7.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installation de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 9 décembre 2008.

7.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers. Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- l'octroi de mer régionale (O.M.R.) (équivalente à 1,5% de la part eau (montant consommation + prime fixe). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1er janvier 2011:
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0.25 €/m³
 - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0.15€/m³
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0.12 €/m³

La redevance ODE « préservation de la ressource » a été revalorisée à compter du 14/06/2011.

7.2 LA FACTURE D'EAU

Facture type pour 120m³ annuels consommés exprimée en €

LIBELLE	Base	Prix unitaire 01/01/2011	Montant 01/01/2011	Prix unitaire 01/01/2012	Montant 01/01/2012	Evolution en %
Distribution de l'eau						
Prime fixe particulier	1	63,66 €	63,66 €	66.42	66.42	
Consommation eau particulier	120	1,70 €	204,00 €	1,75	210,00	
Organismes Publics						
Pollution Domestique (ODE)	120	0,25 €	30,00	0,25	30,00	
Préservation de la ressource (ODE)	120	0,1169 €	14,02 €	0,12	14,40	
OMR	1	267,66 €	4,01 €	276,42	4,14	
TVA						
TVA à 2,1%	1		6,54 €		6,74	
TOTAL FACTURE		2,68 €	322,23 €		331,70	

7.3 LES VOLUMES ET LES MONTANTS FACTURES

(Vente d'eau en gros à la SMDS incluse)

	2009	2010	2011
Nombre de m³ facturés	6 565 931	6 694 961	7 039 122
Montant facturé € HT (consommation part ODYSSI + prime fixe)	10 853 926	11 571 359	12 602 375

8 LES INVESTISSEMENTS

8.1 TRAVAUX ENGAGES PENDANT L'EXERCICE 2011

Le budget PPI Eau voté en 2011 est de 4.390.000 € HT, soit une évolution de -1, 19%.

8.1.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) posé en 2011	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)	Subvention 2011	
			Montant (en euros*) par organisme et par opération	Organisme
Réhabilitation du réseau d'eau potable au quartier Kerlys / Eaux Découpées (PPI n° A07-1) – mise en service en juillet 2011	250 ml	<i>Facturé sur l'opération assainissement</i>	198 750 €	ODE
			198 750 €	FEDER
Renforcement de l'alimentation EP au quartier Haut Didier (PPI n° E07-2) – mise en service en février 2011	100 ml	183 445	95 000 €	ODE
			152 000 €	FEDER
Modernisation de la salle des réactifs de l'UPEP Cafelière (PPI n° E06-2) – mise en service en juin 2011	Sans objet	679 709	400 000 €	ODE
			139 321 €	FEDER
Construction d'une station de pompage et d'un réservoir d'une capacité de 500 m3 au quartier Tivoli Post Colon Rodate (PPI n° E06-1) – mise en service en juin 2011	Sans objet	96 259	193 000 €	ETAT
			193 000 €	FEDER
Réhabilitation du réservoir l'Evêché-Tranche 1 (PPI E10-1) : Chantier débuté en octobre 2011	850 ml	90 263	500 000	ODE
TOTAL	1200 ml		ODE : 693.750 € FEDER : 484.421 € ETAT: 193 000 €	

8.1.2 COMMUNE : SCHOELCHER

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) posé en 2011	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)	Subvention 2011	
			Montant (en euros*) par organisme et par opération	Organisme
Construction d'un réservoir de 1000 m ³ (PPI E06-7)	Sans objet	983 823	400 000 €	ODE
			227 150 €	FEDER
			508 600 €	FIDOM
Réhabilitation du réservoir de Norley (E07-16)	300 ml	19 841	400 000 €	ODE

Autres opérations

Désignation de l'opération	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)
Réhabilitation des réservoirs T1, T2 PPI n° E06-6	516 397
Modernisation chloration Médaille –Cristal E06-4	1 045
Morne Morisset – Jambette E07-9	80 423
Réhabilitation des stations de traitement d'eau potable (Didier, Caférière, Durand) - 3ème Tranche (Modif Budget) E07-1	16 767
Distribution Ravine Touza- Fd Rousseau E07-13	90 449
Equipement forages Fond Lahayé et Case navire E07-17	278 661
Travaux sur exploitation SAUR E07-18	30 299
Reprise de l'adduction Norley- Démarche bas et distribution allée des pitons E09-1	4 640

8.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

8.2.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

8.2.1.1 LES PROJETS

1/ Raccordement de la future zone d'aménagement de Morne Coco au réseau AEP (PPI n° E11- 1)

Etudes de conception à lancer en 2012.

Objectif : Raccorder la future ZA au réservoir de Bois Thibault distante de 1,3 km pour pouvoir satisfaire la demande en eau potable.

2/ Renouvellement des réseaux AEP sur le Boulevard Maurice Bishop (PPI n° E07- 4)

Etudes de conception et travaux lancés en 2011.

Objectif : Profiter des travaux d'aménagement du TCSP pour remplacer 4 km de réseaux AEP ainsi que tous les branchements pour sécuriser l'alimentation en eau potable du secteur.

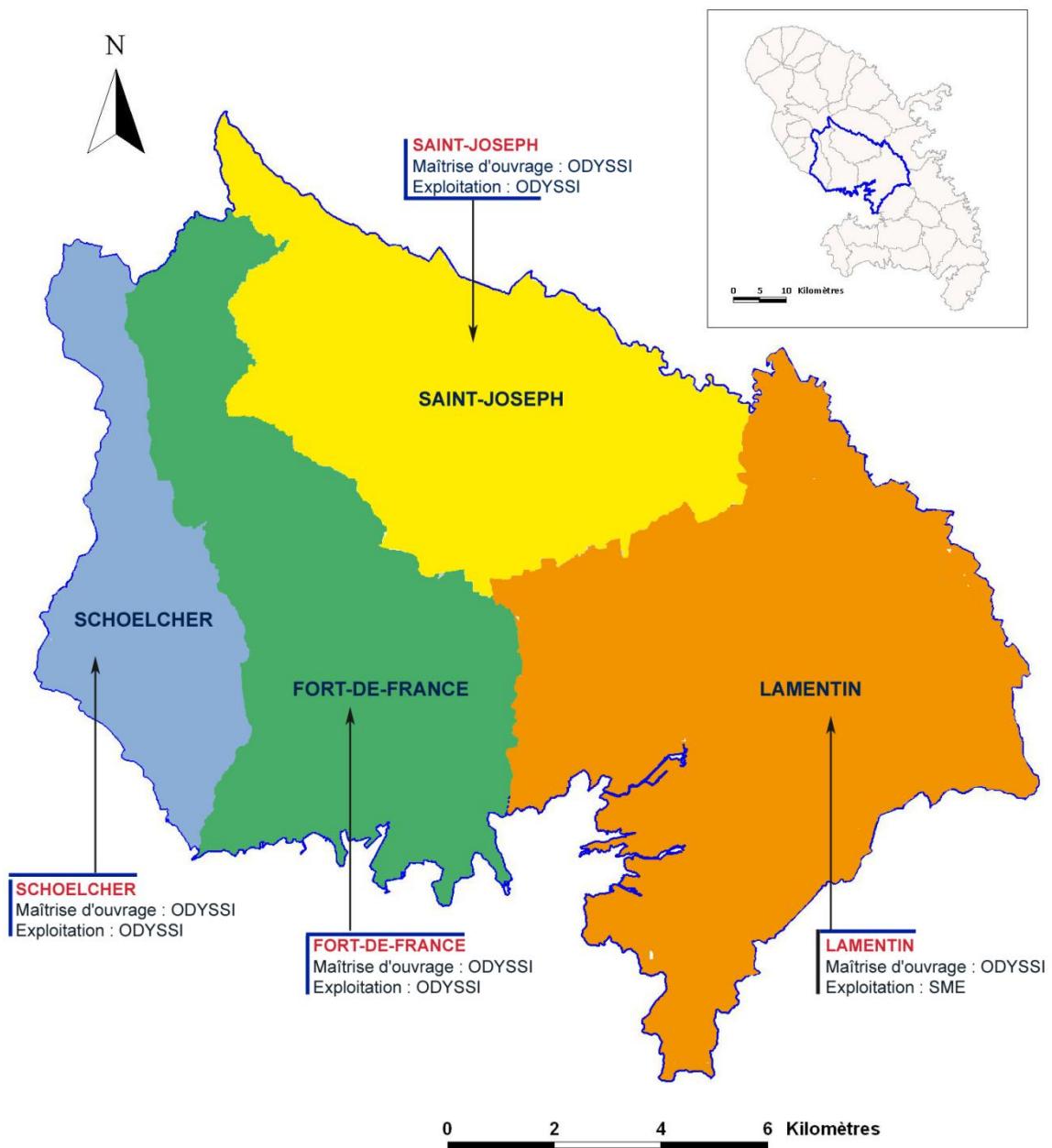
3/ Réhabilitation de l'UPEP Didier – 3^{ème} Tranche (PPI n° E07- 1)

4/ Réhabilitation des 34 réservoirs de Fort-de-France (PPI n° E06- 6)

9 LES PERSPECTIVES 2012

- Intensification de la stratégie de recherche de fuite. Au moins une zone sensible sera équipée d'appareillage de surveillance de fuite.
- Réhabilitation d'au moins deux réservoirs.
- Finalisation de la modernisation des chambres à manœuvre, ce qui permettra de télé gérer le remplissage des réservoirs.
- Réorganisation du service Technique en 4 pôles afin d'optimiser le fonctionnement et les moyens en réduisant d'une ligne hiérarchique l'organigramme et en créant un point d'entrée unique pour chaque activité.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Sommaire

1	Présentation générale du service	44
1.1	La compétence assainissement collectif	44
1.2	Les missions du service	44
2	Les caractéristiques techniques du service	44
2.1	Les usagers non-domestiques	44
2.2	Le réseau de collecte	45
2.3	Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration	45
3	Bilan par STEP (y compris les réseaux)	46
3.1	Station d'épuration de la Pointe des Nègres	47
3.1.1	Son réseau de collecte	47
3.1.2	Le système de traitement	47
3.2	Station d'épuration de Dillon filière I	51
3.2.1	Son réseau de collecte	51
3.2.2	Le système de traitement	51
3.3	Step Dillon filière II	55
3.3.1	Son réseau de collecte	55
3.3.2	Le système de traitement	55
3.4	Step Chateaubœuf	59
3.4.1	Son réseau de collecte	59
3.4.2	Le système de traitement	59

3.5 Step Godissard	63
3.5.1 Son réseau de collecte	63
3.5.2 Le système de traitement	63
3.6 Step de Fond Lahayé	67
3.6.1 Son réseau de collecte	67
3.6.2 Le système de traitement	67
3.7 Station d'épuration de Rosière	71
3.7.1 Son réseau de collecte	71
3.7.2 Le système de traitement	71
3.8 Les mini-stations : Lunette bouillée, charmilles, mini-step de St-Joseph	72
3.8.1 Tableau récapitulatif	72
3.8.2 Leurs réseaux de collecte	72
3.8.3 Leurs systèmes de traitement	72
 4 Tarification et les recettes de service	 73
 5 Les investissements	 73
5.1 Travaux engagés	73
5.1.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE	73
5.1.2 COMMUNE : SCHOELCHER	74
5.1.3 COMMUNE : SAINT JOSEPH	75
5.1.4 COMMUNE : LE LAMENTIN	75
5.2 Les travaux et les projets	76
5.2.1 FORT-DE-FRANCE	76
5.2.2 SAINT JOSEPH	77

1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

1.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur le territoire de la CACEM, à Fort-de-France, Schœlcher et Saint-Joseph.

Par délibération du 25 mars 1999, la ville du Lamentin a confié l'exploitation de ses équipements d'assainissement collectif à la Société Martiniquaise des Eaux (SME) depuis le 1^{er} avril 1999 pour une durée de 20 ans. Le contrat se poursuit entre la SME et la CACEM depuis le transfert de compétence.

1.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

2 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

2.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI			
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nombre d'arrêtés de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	0	0	2
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (rivière Roche) CET			
Industriels raccordés avec prétraitements	2			2

2.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur la commune de Fort-de-France :

- ~ Gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire.
- ~ GANDILLON du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 réseaux qui sont curés une fois par semaine.

2.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Total exploitation ODYSSI
Nombre de stations	7	13	2	22
Capacité totale (eq. Hab.)	110 670	3 400	34 460	148 530

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Chateaubœuf	Boues activées	Biologique	14 500	1983	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	500	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	140		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur
	Bois Neuf Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf I	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf II	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Bois Neuf Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur

3 BILAN PAR STEP (Y COMPRIS LES RESEAUX)

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

3.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES



3.1.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0.

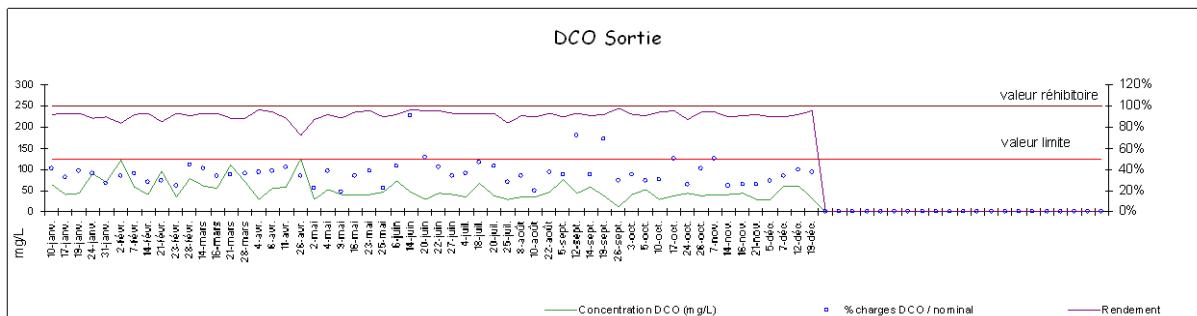
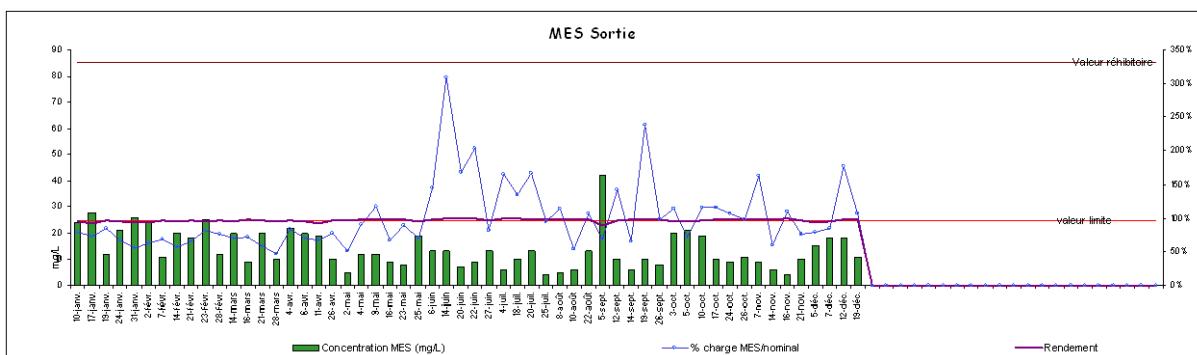
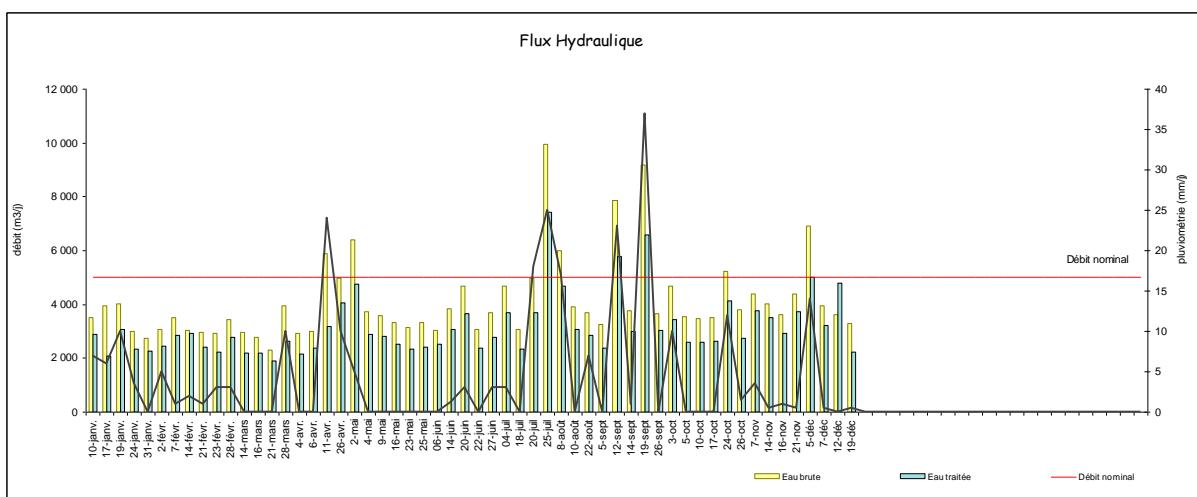
3.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

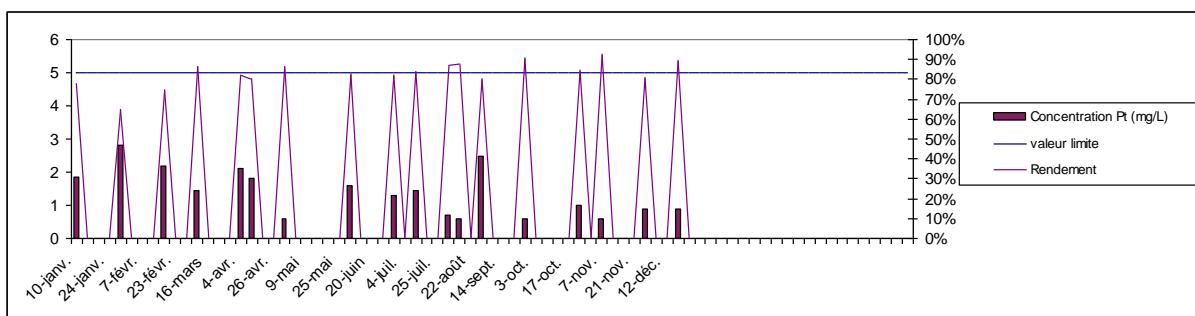
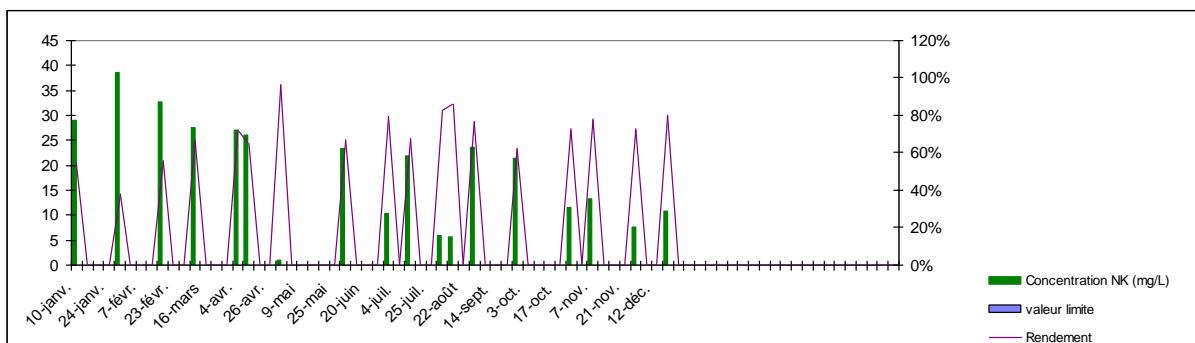
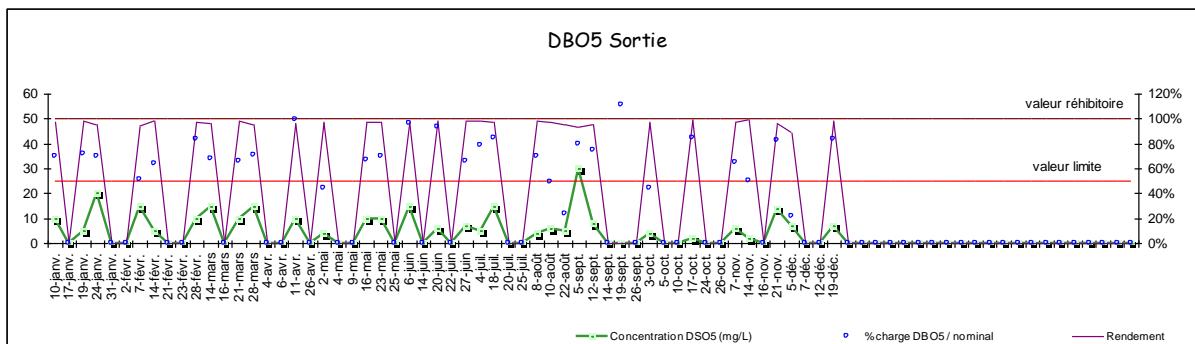
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schoelcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type Physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bâche eau pluviale, d'un stockeur de boues, de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Son milieu récepteur est la Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Caractéristiques principales

	Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000	
Débit de référence	m ³ /jour	5 500	
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208	
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	500	
Débit moyen temps sec	m ³ /jour	5 000	4023,852
DBO5	Kg/jour	1 900	1343,6
DCO	Kg/jour	6 800	2461,8
MEST	Kg/jour	2 000	1989,8
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	450	
PT (phosphore total)	Kg/jour	115	





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	42	14	4
DCO	125	138	51.6	12
DBO5	25	30	9.4	2
NTK	30	39	18.8	1
PT	5	3	1,4	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	97	90
DCO	70	98	92	72
DBO5	90	100	97	88
NTK	70	96	71	38
PT		93	83	65

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	54
Nombre de bilans réalisés	54
Taux de conformité	100%

Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 297 TMS

Siccité moyenne : 31%

Produits de dégrillage : 17 T

Sables : 19.02 T

Graisses collectées : 360 m3

Consommation polymères :

- 1,859 T de polymère cationique
- 0,321 T de polymère anionique

Commentaires :

Le nombre de bilans réalisés est égal au nombre réglementaire prescrit par l'arrêté de la STEP, pas de dépassement des valeurs rédhibitoires.

Evènements notoires

Travaux de modification du génie civil aux niveaux des dégrilleurs.

Travaux de remplacement des canalisations bâche eau traitée Pointe des Nègres.

Difficultés rencontrées

Problèmes d'effectifs

Projets pour la STEP

Installation d'un dysconnecteur.

Installation d'un comptage sur le trop plein du bassin d'orage.

3.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I



3.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0.

3.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ;

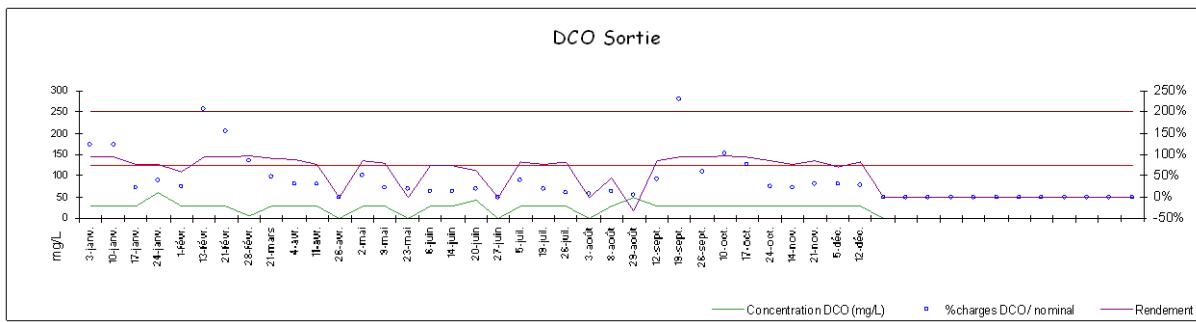
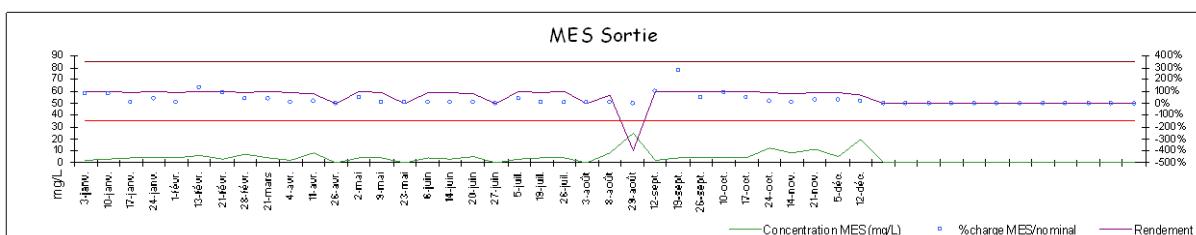
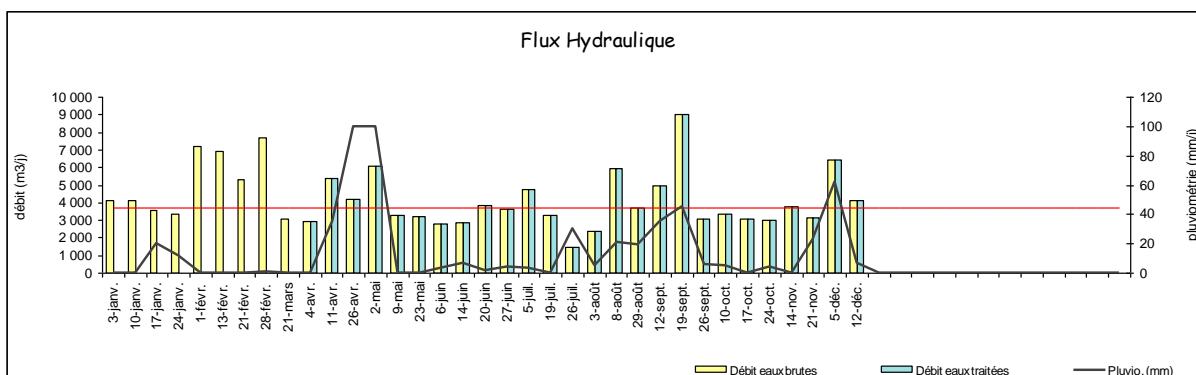
Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

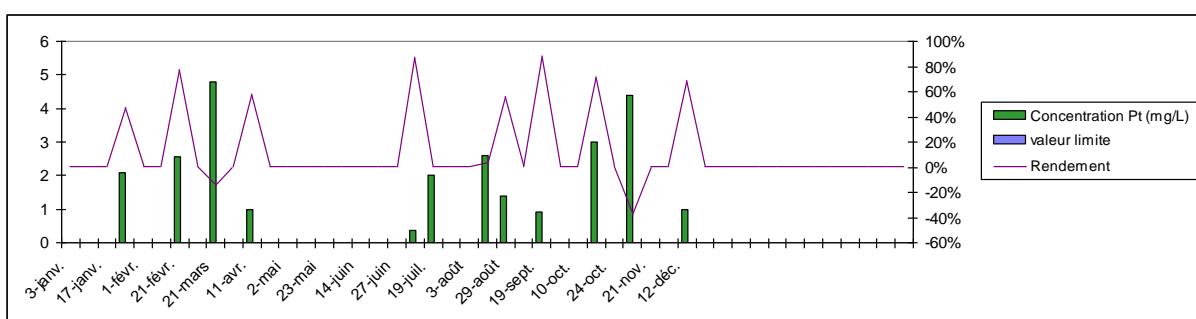
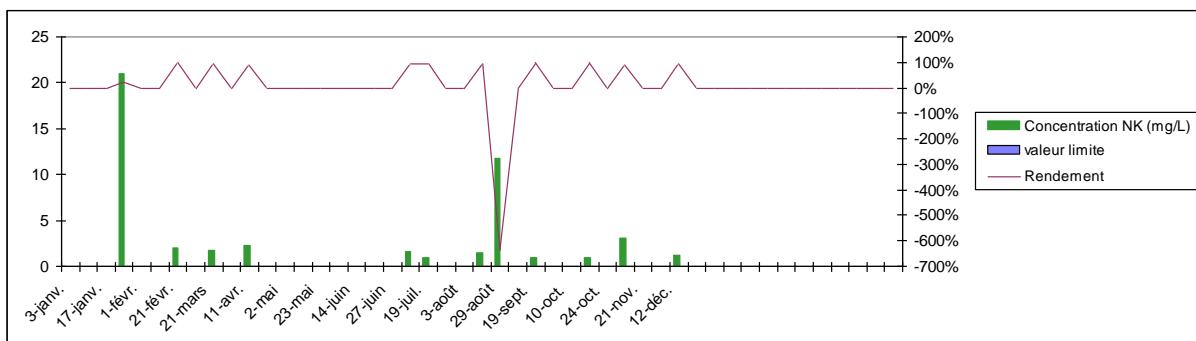
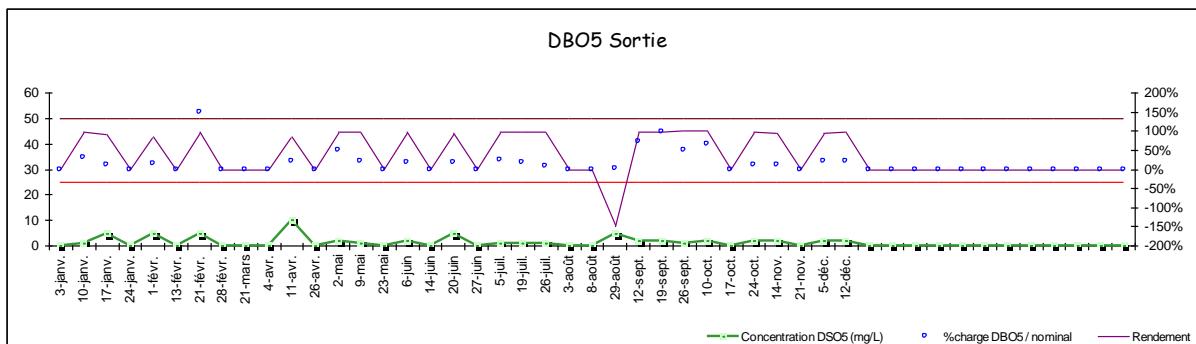
Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Milieu récepteur : Rivière Monsieur.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000		
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	417		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	3905.67	78.11
DBO5	Kg/jour	1 500	526.8	35.12
DCO	Kg/jour	2275	1221.3	53.6
MEST	Kg/jour	1750	706.5	40.37
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	325	181.7	55.90





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	25	6	2
DCO	125	61	31.3	5
DBO5	25	10	2.8	1
NTK	40	21	4.1	1
PT		5	2.2	0

Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99	76	73
DCO	83,8	98	79	60
DBO5	90	100	84	83
NTK	38,5	99	28	20
PT		88	46	4

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	35
Nombre de bilans réalisés	35
Taux de conformité	100%

Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 101.53 TMS

Siccité moyenne : 13 %

Produits de dégrillage : 13.76 T

Sables : 118.8 T

Graisses collectées : 120 m3

Evènements notoires

Embauche d'un nouveau responsable de station.

Projets

Mise en place d'une nouvelle centrifugeuse.

3.3 STEP DILLON FILIERE II



3.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

3.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

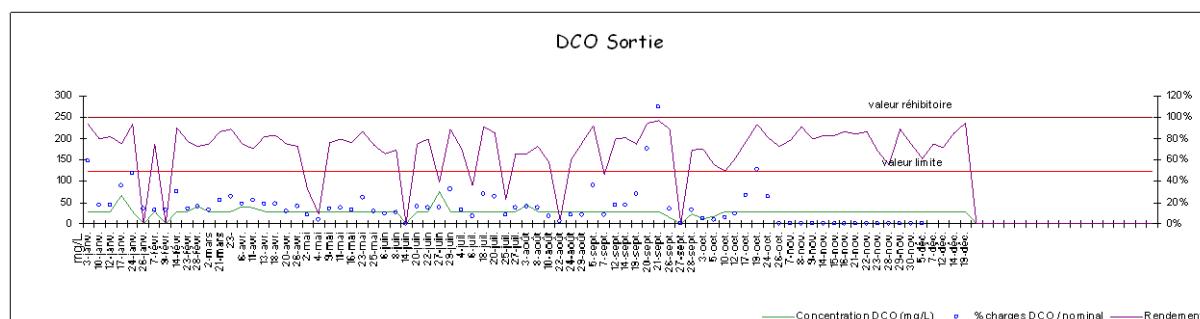
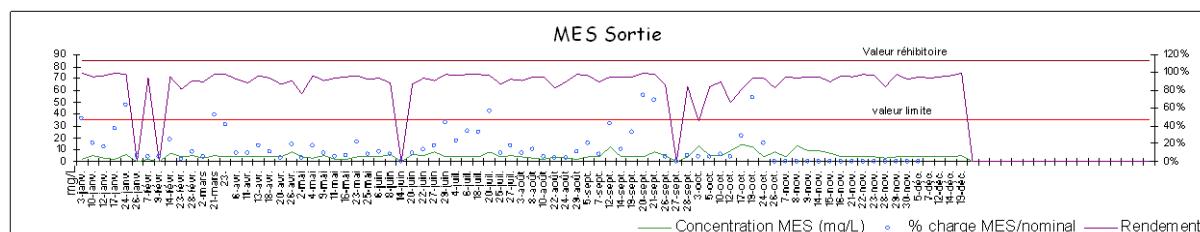
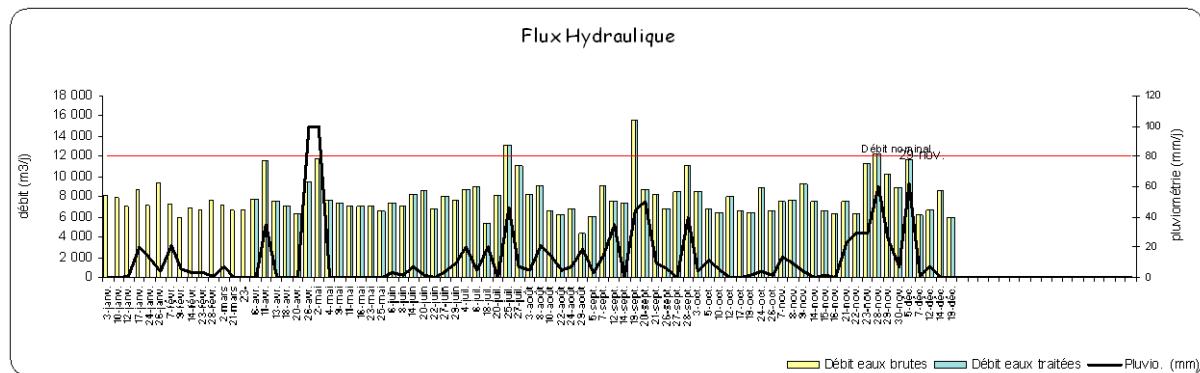
Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Aussi, équipée d'une stabilisation des boues oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

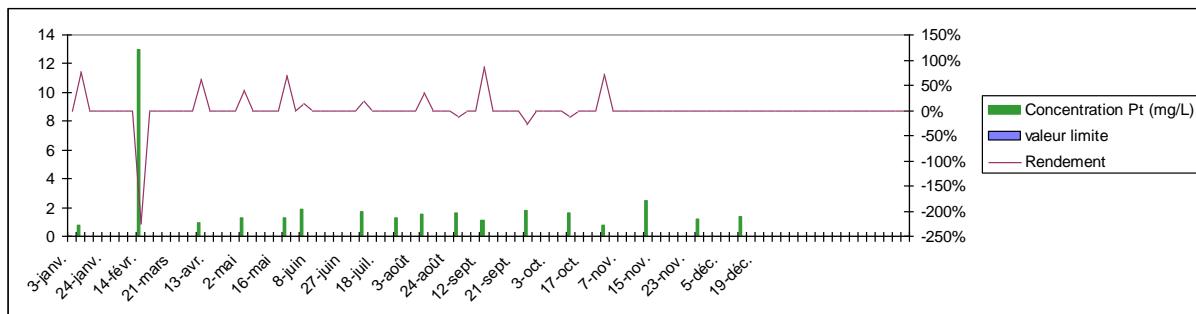
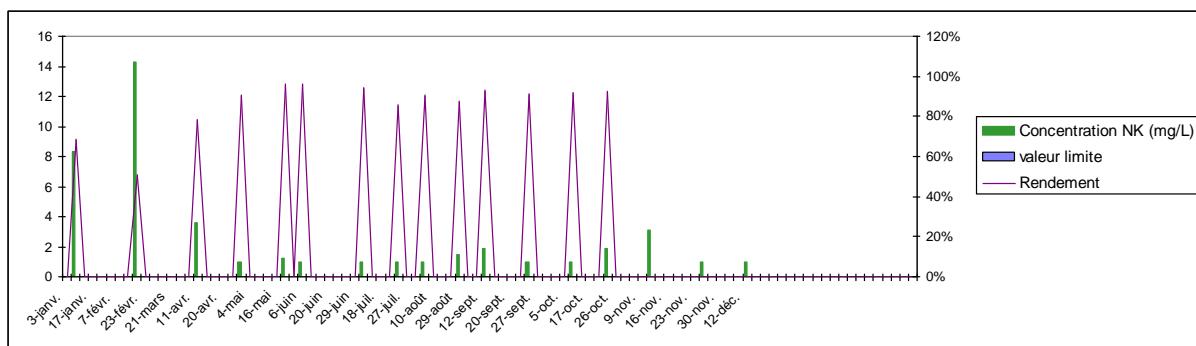
Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Monsieur.

Caractéristiques principales

	Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000	
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12 000	7438
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	1 000	
DBO5	Kg/jour	3600	601.3
DCO	Kg/jour	6660	1335
MEST	Kg/jour	4 200	861
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	780	162.8
PT (phosphore total)	Kg/jour		25.2





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	14	5	2
DCO	125	76	30.9	12
DBO5	25	15	3.3	1
NTK	40	14	2.4	1
PT		13	2.1	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99	92	46
DCO	83,8	97	73	3
DBO5	90	99	94	78
NTK	38,5	96	86	51
PT		86	14	0

 **Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau**

Nombre de bilans conformes	81
Nombre de bilans réalisés	81
Taux de conformité	100%

 **Les sous-produits de l'épuration**

Boues issues des ouvrages d'épuration : 81.16 TMS de boues déshydratées

Siccité moyenne : 13,49 %

Sables : 78 T/an

Graisses collectées : 132 m³/an

Consommation polymères : 3645 kg /an

 **Commentaires**

Le nombre de bilans respecte les prescriptions réglementaires.

 **Évènements notoires**

Recrutement d'un responsable de station.

Commencement de la construction d'un poste de refoulement sur le site de Dillon.

3.4 STEP CHATEAUBOEUF



3.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 01

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

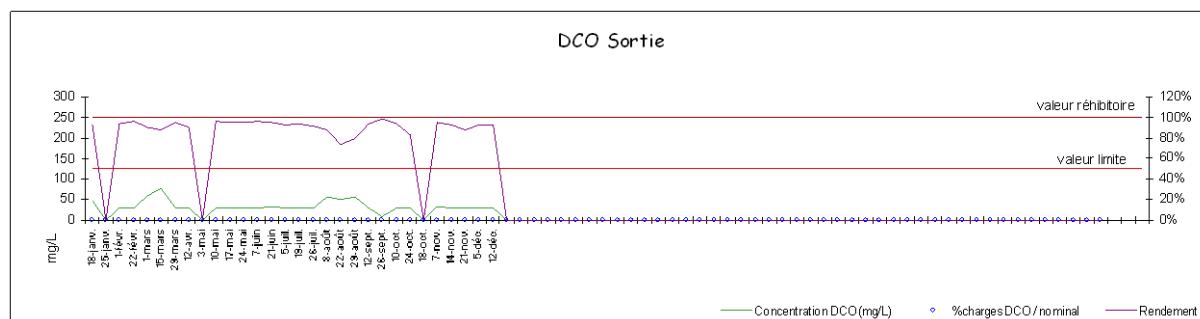
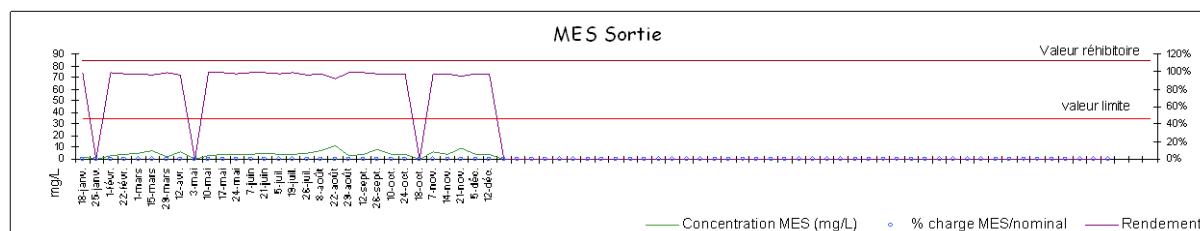
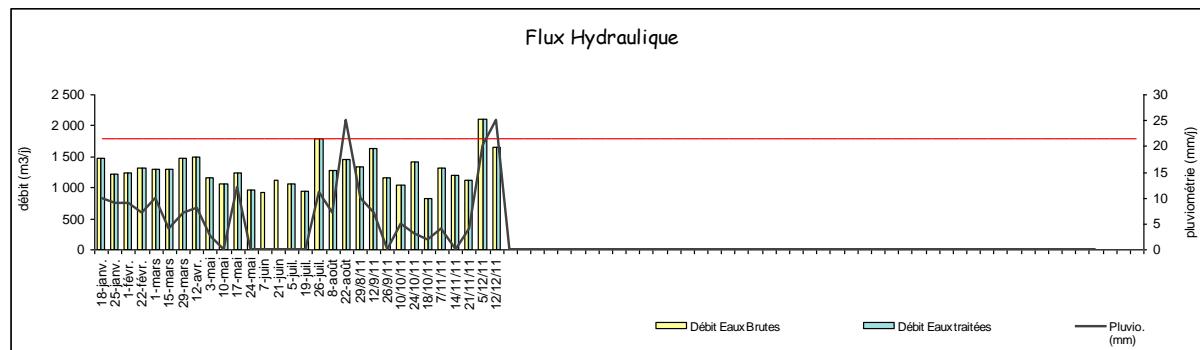
La station de Chateaubœuf est de type à boues activées moyenne charge avec turbines d'aération. Elle est alimentée par un poste de relevage équipé d'un déversoir d'orage. Une stabilisation des boues avec oxydation par turbines et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

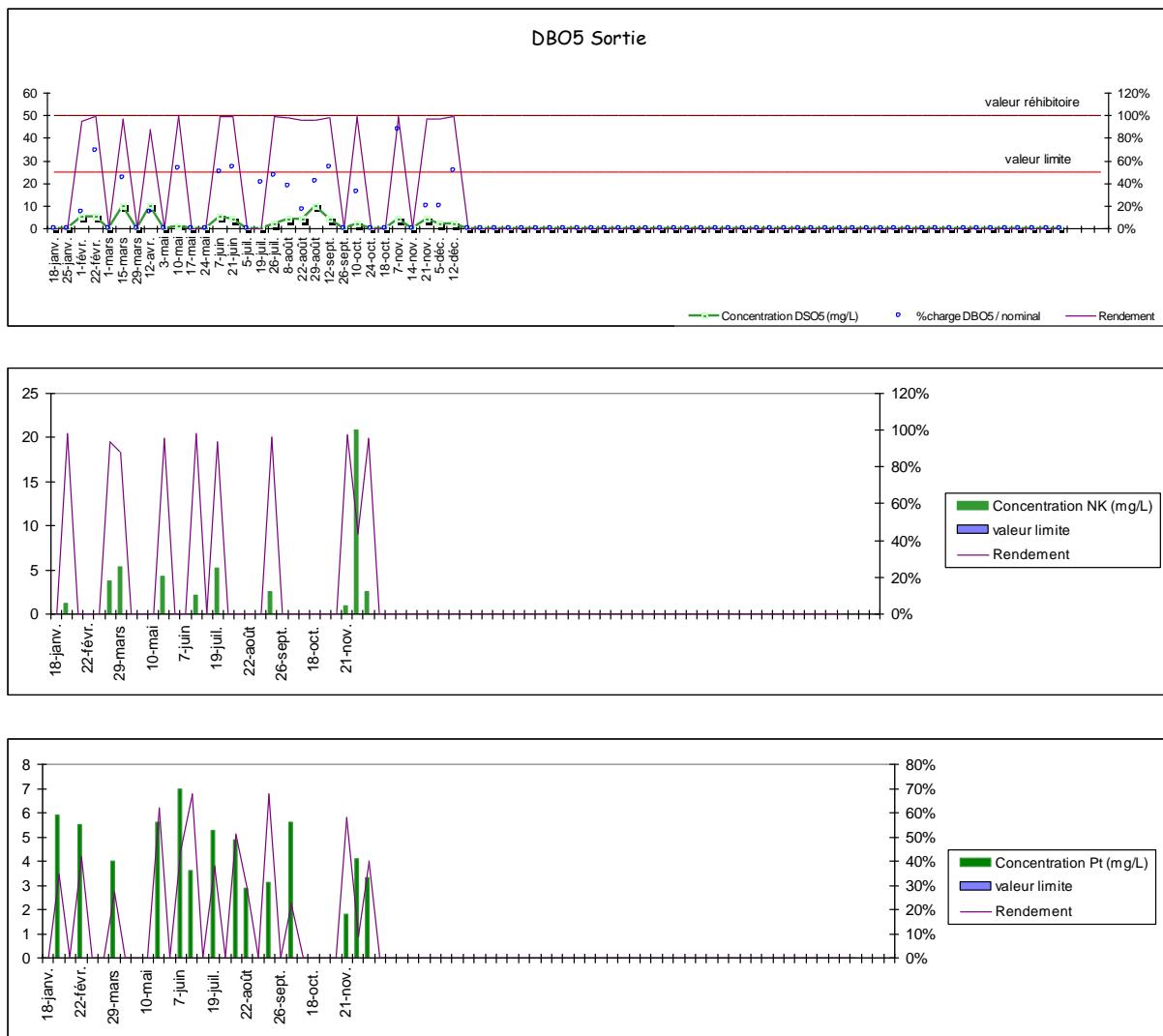
Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Jambette.

Caractéristiques principales

	Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)		
Capacité nominale	Eq/habitant	14 500			
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 800	1 210	67,22%	
Débit de pointe horaire	m ³ /heure		150		
DBO5	Kg/jour		840	301.2	35.8%
DCO	Kg/jour		1 300	639.1	49.16%
MEST	Kg/jour		1 080	349.9	32.39%
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour			92.5	
PT (phosphore total)	Kg/jour			10.8	





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	12	4.9	2
DCO	125	76	35.5	8
DBO5	25	10	4.6	1
NTK		21	4.9	1
PT		7	4.5	2

Rendement (%)

Paramètres	arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99.23	97.68	92
DCO	75	98.75	91.63	74.11
DBO5	80	99.76	97.42	87.5
NTK		90.03	98.28	43.36
PT		68.04	42.27	8.89

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	30
Nombre de bilans réalisés	30
Taux de conformité	100%

Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 14 TMS

Siccité moyenne : 12 %

Produits de dégrillage : 10,56 T / an

Sables : 29.7 t / an

Graisses collectées : 12 m3 / an

Consommation polymères : 300kg / an

Commentaires

Le nombre de bilan respecte les conditions de l'arrêté du 22/06/07.

Evènements notoires

Commencement des travaux de transfert des effluents de Chateaubœuf vers Dillon.

Difficultés rencontrées

Casse du 500 au niveau du quartier de la tannerie.

Projets pour la STEP

Suppression de la step de Chateaubœuf.

3.5 STEP GODISSARD



3.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

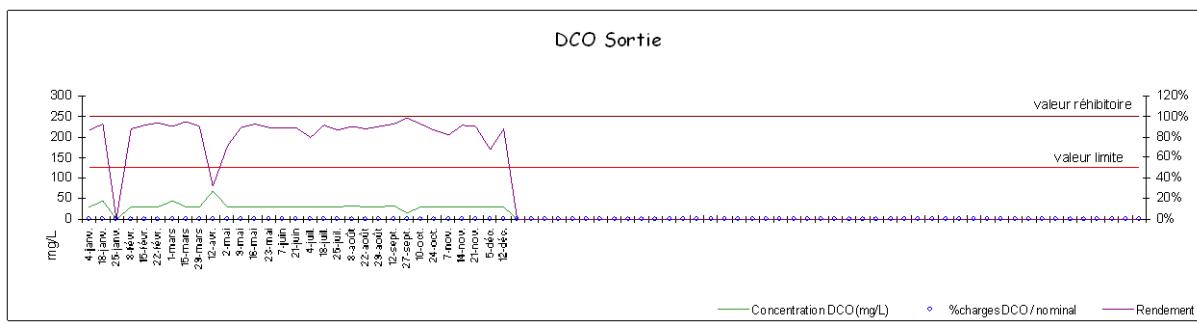
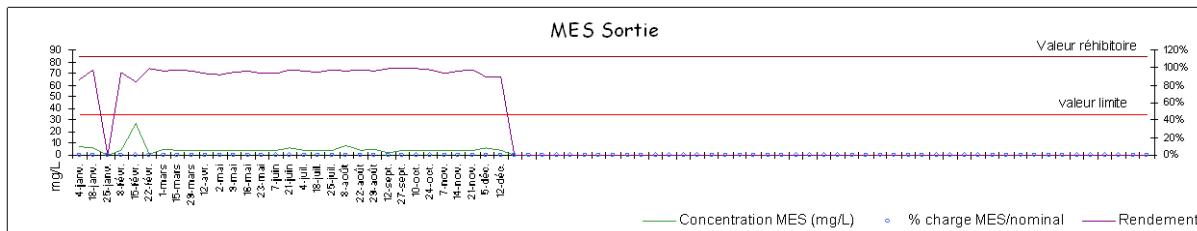
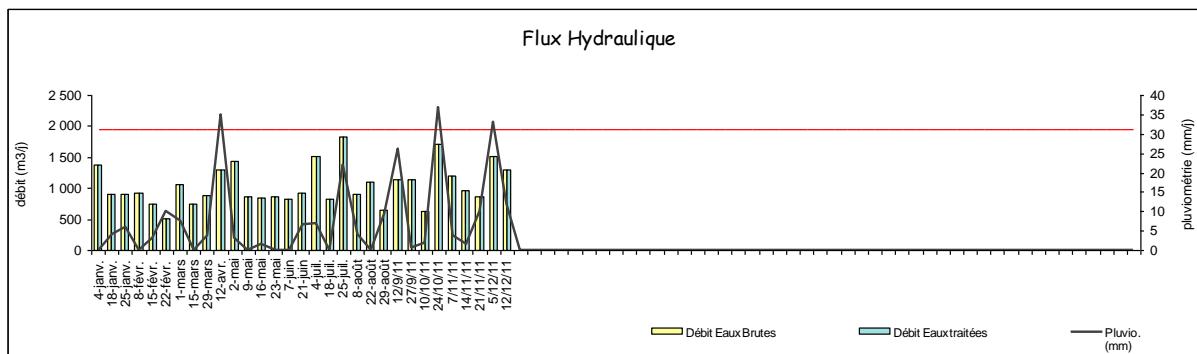
Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écrêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

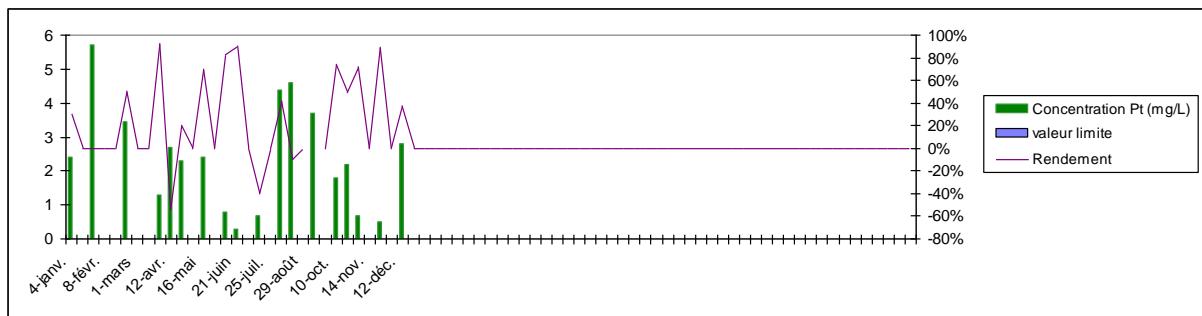
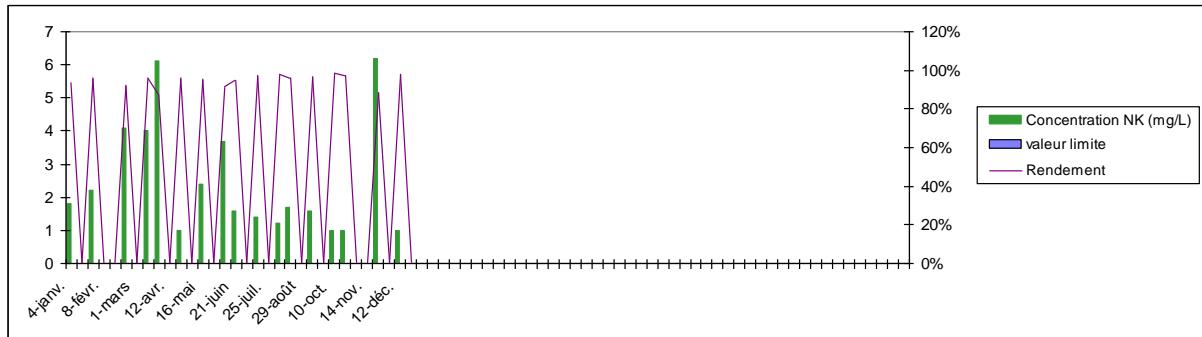
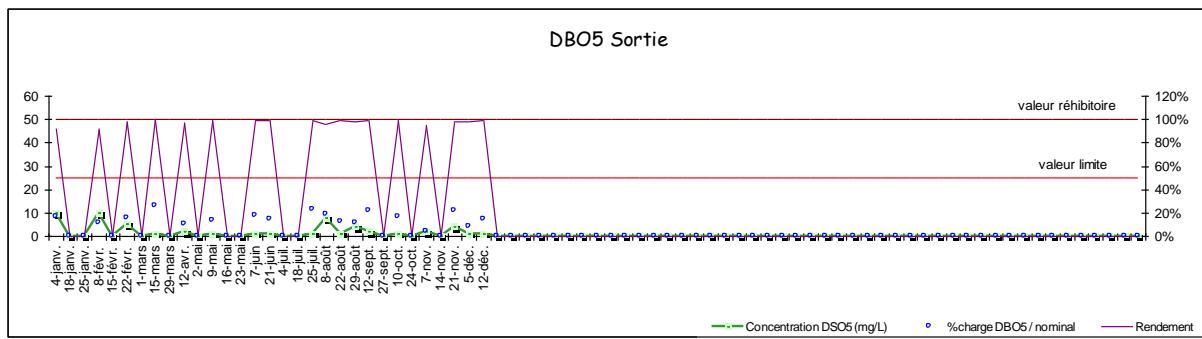
Commune desservie : Fort de France

Milieu récepteur : Rivière Madame

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 950	51.36	50,41 %
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	162		
DBO5	Kg/jour	1 040	162.1	15.58%
DCO	Kg/jour	1 170	317.9	27.17%
MEST	Kg/jour	1 040	145	13.94%
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour		46.5	
PT (phosphore total)	Kg/jour		4.7	





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	35	27	5.1	1
DCO	125	67	31.8	14
DBO5	25	10	3.1	1
NTK		6	2.5	1
PT		6	2.4	0

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	95	84
DCO	75	99	86	32
DBO5	80	100	98	92
NTK		98	95	86
PT		98	95	86

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	31
Nombre de bilans réalisés	31
Taux de conformité	100%

Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration 21,28 T MS de boues déshydratées.

Siccité moyenne : 14%

Produits de dégrillage : 4,893 T

Consommation polymères : 252 kg /an

Commentaires

Rejet conforme

Evènements notoires

Remplacement des turbines de la stabilisation.

Projets pour la STEP

Remplacement des turbines d'aération.

3.6 STEP DE FOND LAHAYE



3.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

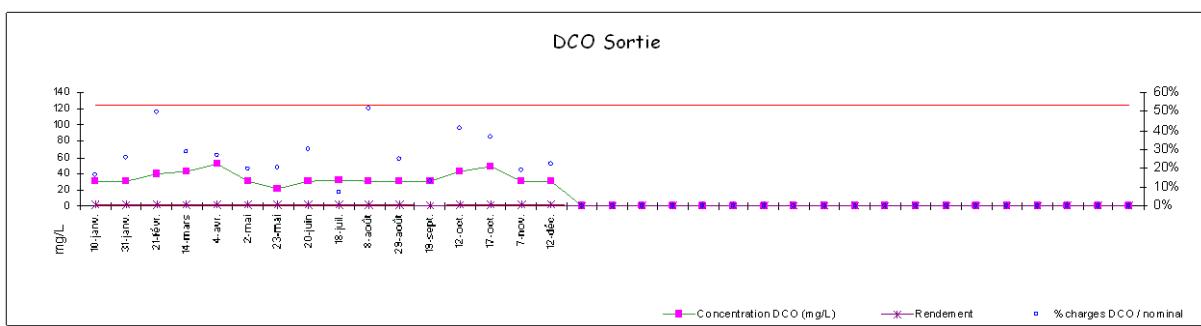
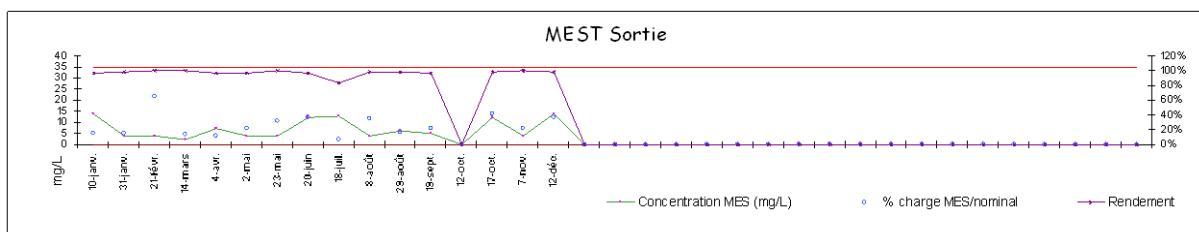
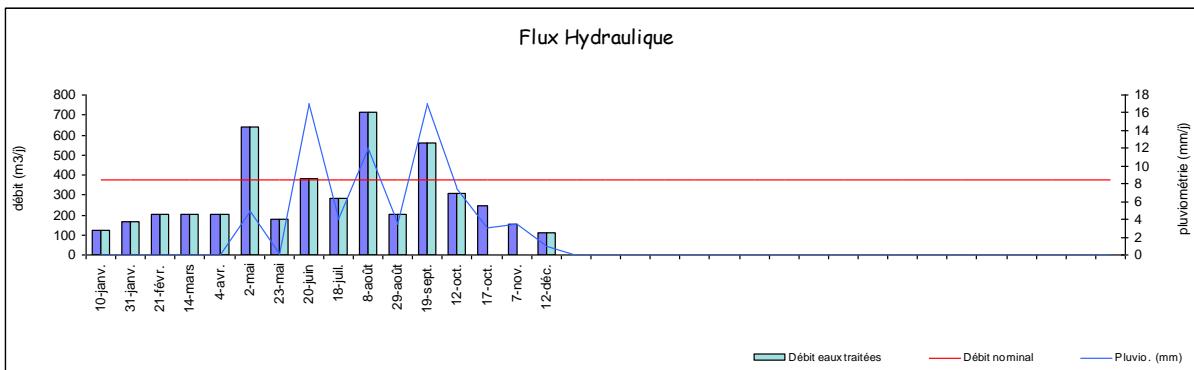
La Station de Fond Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

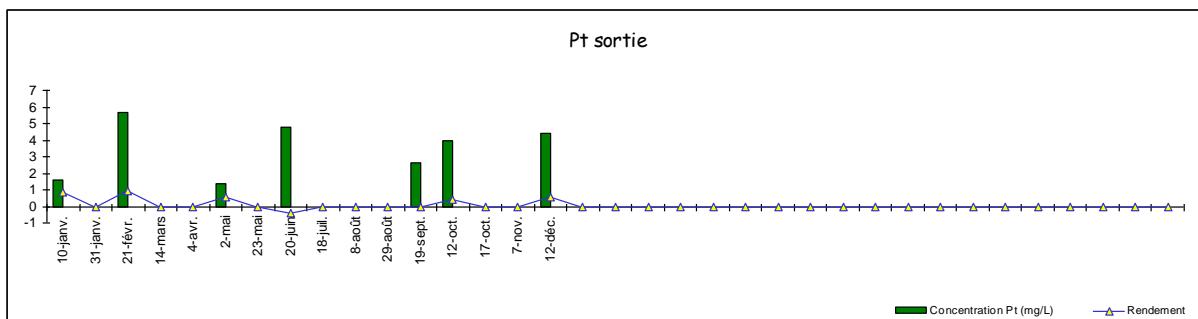
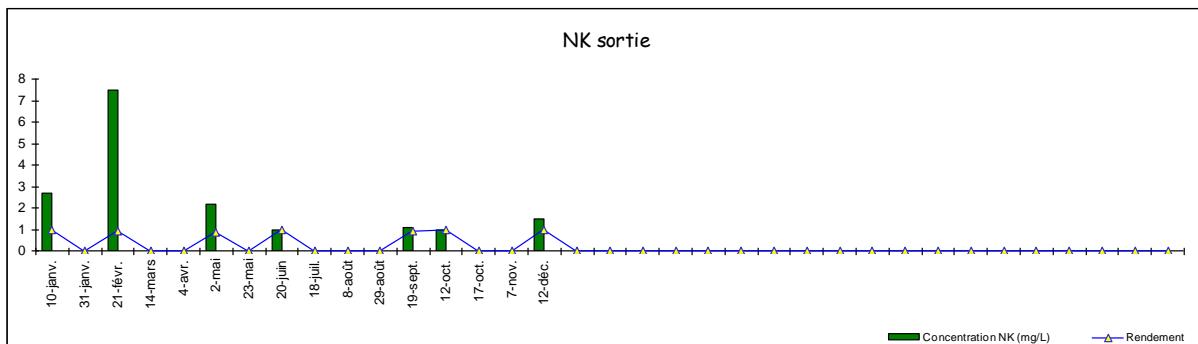
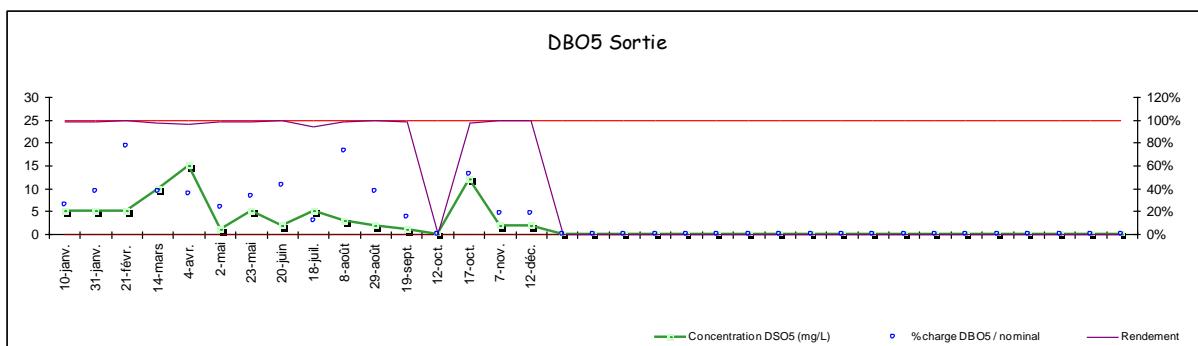
Commune desservie : Fond Lahayé (Schœlcher).

Milieu récepteur : Rivière Duclos.

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000		
Débit moyen journalier	m ³ /jour		298.29	
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	216	77.8	36.01%
DCO	Kg/jour	540	145.4	26.92%
MEST	Kg/jour	360	93.8	26.05%





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	14	7.3	2
DCO	125	51	34.2	21
DBO5	35	15	5	1
NTK		8	2.4	2
PT		6	3.5	1

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	100	97	76
DCO	75	97	92	76
DBO5	70	100	98	94
NTK		98	95	87
PT		93	76	

Rejets conformes.

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau

Nombre de bilans conformes	16
Nombre de bilans réalisés	16
Taux de conformité	100%

Les sous-produits de l'épuration

Boues issues des ouvrages d'épuration : 18,86 TMS

Siccité moyenne : 16 %

Produits de dégrillage : 12 m3

Sables : 191 T

Graisses collectées : 120 m3

Consommation polymères : estimée à 0.036T

Commentaires

Rejets conformes.

Travaux réalisés sur la STEP

Remplacement de l'armoire électrique.

3.7 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Réhabilitation globale de la STEP en 2011.

3.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés. Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint Joseph.

3.8 LES MINI-STATIONS : LUNETTE BOUILLEE, CHARMILLES, MINI-STEP DE ST-JOSEPH

3.8.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150		Vidangeur
	Bois Neuf Nord	Boues activées	125		Vidangeur
	Bois Neuf Sud	Boues activées	200		Vidangeur
	Gondeau-Monterose	Boues activées	185		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf I	Boues activées	200		Vidangeur
	Gondeau Bois-Neuf II	Boues activées	150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées			Vidangeur
	Charmilles	Boues activées			Vidangeur
	Les Meynards	Boues activées			Vidangeur

3.8.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndics passent une convention avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

3.8.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées oxydation par turbine,
Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial.

4 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

Les modalités de facturation sont présentées dans le chapitre « eau potable » et les tarifs dans le chapitre « Informations Générales »

5 LES INVESTISSEMENTS

5.1 TRAVAUX ENGAGES

5.1.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

Le budget PPI Assainissement voté en 2011 est de 5 810 000 € HT, soit une évolution de - 11,57 %.

Rappel : PPI assainissement voté en 2010 : 6 570 000 € HT

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) posé en 2011	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)	Subvention 2011	
			Montant (en euros*) par organisme et par opération	Organisme
Extension du réseau d'assainissement au quartier Kerlys / Eaux Découpées (PPI n° A07-1) – mise en service en juillet 2011	300 ml	158 453	343 800 €	ODE
			343 800 €	EUROPE
Extension du réseau d'assainissement au quartier Ravine Vilaine (PPI n° A07-6) – en attente de mise en service	500 ml	230 193	449 887 €	ODE
			796 913 €	EUROPE
Transfert des effluents de la station d'épuration de Châteaubœuf vers celle de Dillon – lot canalisation (PPI n° A07-11) – réceptionné en juin 2011	250 ml	109 910	686 000 €	EUROPE
			560 000 €	ONEMA

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) posé en 2011	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)	Subvention 2011	
			Montant (en euros*) par organisme et par opération	Organisme
Automatisation du réseau sous vide du Centre-Ville de Fort de France (PPI n° A07-4) – travaux préparatoires	Sans objet	20 198 <i>Auto financement</i>	Pas de subvention	Pas de subvention
Réhabilitation de la chambre à manœuvre du poste de refoulement de la Pointe Simon (A09-4)	Sans objet	627 740	600 000 €	FEI (Fond Exceptionnel d'Investissement par le Ministère de l'Outre-Mer)
TOTAL	1.050 ml	1 146 495	ODE : 793.687 € EUROPE : 1.826.713 € ONEMA : 560 000 € FEI : 600.000 €	

Autres opérations

Désignation de l'opération	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)
Etudes diagnostic - Renouvellement réseau (PPI A01-1) CACEM	1 512 563
Mise en place de matière de vidange (PPI A05-2) CACEM	20 136
Extension EU Didier (PPI A07-2)	2 463
Réhabilitation et extension Morne Morisset (PPI A09-1)	37 682

5.1.2 COMMUNE : SCHOELCHER

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) posé en 2011	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)	Subvention 2011	
			Montant (en euros*) par organisme et par opération	Organisme
Extension du réseau EU au quartier Anse Collat- bas lido-Norley (A07-21)	1.000 ml	200 542	625 175 €	FEDER
			160 000 €	FIDOM
Réhabilitation du réservoir de Norley (E07-16)	300 ml	<i>Facturé sur l'opération Eau</i>		
TOTAL	1.300 ml	200 542		

5.1.3 COMMUNE : SAINT JOSEPH

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) posé en 2011	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)	Subvention 2011	
			Montant (en euros*) par organisme et par opération	Organisme
Mise en place d'une filière de traitement des boues sur la step Rosière, réalisation d'une voie d'accès et confortement du talus de la station par un mur en béton projeté (PPI n° A06-2) – mise en service en août 2011.	Sans objet	340 205	180 000 €	EUROPE
			270 000 €	ONEMA
Extension du réseau d'assainissement au quartier Goureau (PPI n° A07-13)	600 ml	152 838	80 000 €	EUROPE
			400 000 €	FIDOM

5.1.4 COMMUNE : LE LAMENTIN

Désignation de l'opération	Linéaire (mètre linéaire) posé en 2011	Montant mandaté € HT (payé par Odyssi en 2011)	Subvention 2011	
			Montant (en euros*) par organisme et par opération	Organisme
Transfert des effluents d'acajou vers Gaigneran (T1)- PPI A06-3	1 km 415	401 701	900 000	ODE
			1 629 161	FEDER
			955 000	ONEMA
			627 150	REGION

5.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

5.2.1 FORT-DE-FRANCE

5.2.1.1 LES TRAVAUX

1 / Transfert des effluents de la station d'épuration de Châteaubœuf vers la station d'épuration de Dillon (PPI A07-11).

Réalisation d'un poste de refoulement sur la step de Châteaubœuf, déconstruction des ouvrages, transformation du bassin de clarification en bassin tampon et pose d'un poste de relevage sur la step de Dillon.

Montant des travaux : 1 669 914 euros HT.

Objectif : améliorer le traitement des eaux usées et se conformer à la réglementation.

2 / Automatisation du réseau sous vide du centre-ville de Fort de France (PPI n° A07-4)

Travaux préparatoires d'extension des chambres à manœuvre.

Montant des travaux : 0,10 M€.

Objectif : Sécuriser et améliorer l'ergonomie de travail des agents.

3 / Réhabilitation de la chambre à manœuvre de la Pointe Simon.

Montant des travaux : 0,8 M€.

4 / Remplacement partiel du DN 500 rue de la Tannerie/Baie des Tourelles.

Montant des travaux : 0,1 M€.

5.2.1.2 LES ETUDES

1 / Extension du réseau d'assainissement collectif aux quartiers :

- Didier (PPI A07-2)
- Espérance (PPI A12-3)
- Kerlys / Eaux Découpées – 3^{ème} Tranche (PPI A11-3)
- Versant ouest de la route des religieuses (PPI A11-1)

Etudes de conception lancées en 2011.

Objectif : raccorder à l'assainissement collectif ces quartiers.

2/ Raccordement de la future zone d'aménagement de Morne Coco au réseau EU (PPI A09-2)

Etudes de conception lancées en 2011.

Objectif : raccorder à l'assainissement collectif celle nouvelle zone aménagée.

3/ Renouvellement des réseaux EU sur le Boulevard Maurice Bishop (PPI A11-4)

Etudes de conception et travaux lancés en 2011.

Objectif : Profiter des travaux d'aménagement du TCSP pour remplacer 3,2 Km de réseaux EU ainsi que tous les branchements pour sécuriser la collecte des eaux usées du secteur.

5.2.2 SAINT JOSEPH

5.2.2.1 LES ETUDES

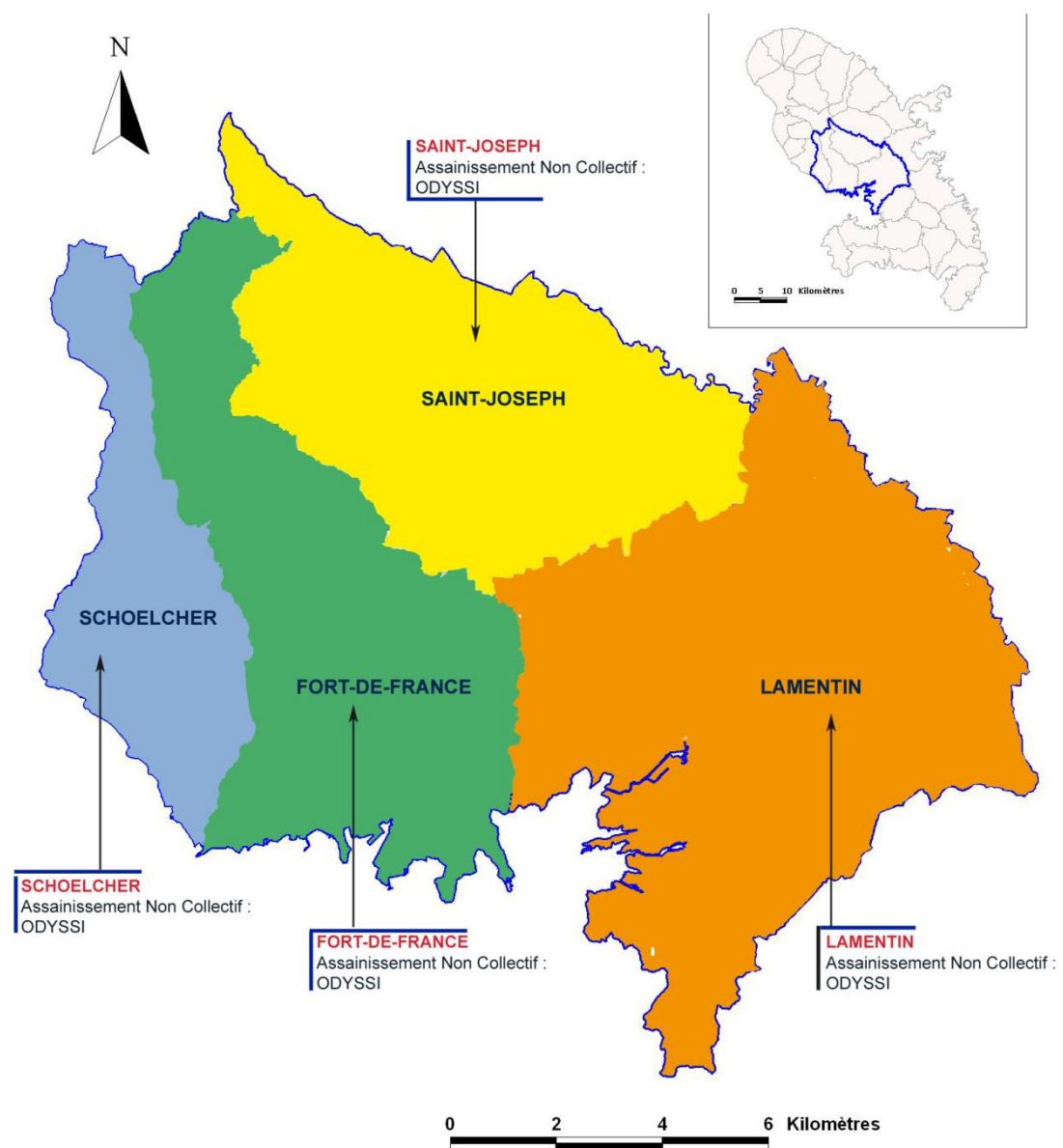
1 / Extension du réseau d'assainissement collectif au quartier Rosière Voie n°2 (PPI A11-5)

Etudes de conception lancées en 2011.

Objectif : raccorder à l'assainissement collectif ce quartier.

ASSAINISSEMENT

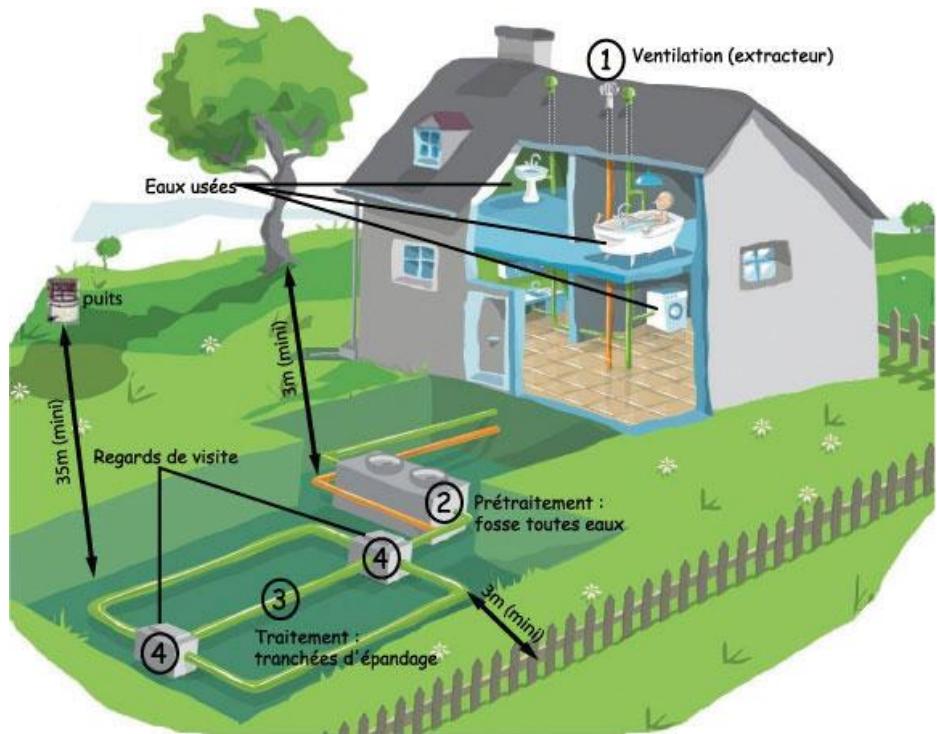
NON COLLECTIF



Sommaire

1	Présentation générale du service	80
1.1	La compétence ANC	80
1.2	Les missions du service	80
2	Le contrôle du neuf	81
2.1	Bilan d'activité par commune	81
3	Le contrôle de l'existant	81
4	Les Notaires	82
5	Les recettes réelles d'exploitation.....	82
6	L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif.....	82
7	Taux de conformité des installations.....	82

1 Présentation générale du service



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif) intervient sur les 4 communes de la CACEM et est composé de l'effectif suivant :

- 1 chef de service
- 2 contrôleurs chargés des contrôles installations neuves et existantes
- 1 assistante assurant le pôle administratif du service
- opérateurs assainissement chargés de l'entretien des mini steps

1.1 La compétence ANC

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

1.2 Les missions du service

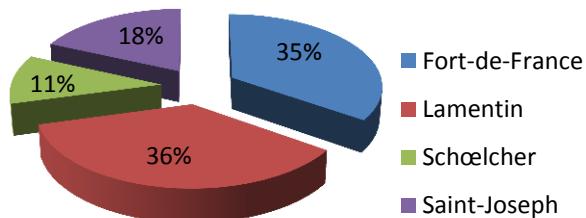
Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

2 Le contrôle du neuf

2.1 Bilan d'activité par commune

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE	Nb de dossiers traités	Nb de dossiers favorables
Fort-de-France	76	51
Lamentin	79	71
Schoelcher	24	38
Saint-Joseph	40	16
TOTAL	219	176

Dossiers traités par commune



AVIS SUR PERMIS	nb	taux
nombre de dossiers favorables	176	80,37%
nombre de dossiers incomplets	43	19,63%
nombre de dossiers favorables avec dérogation	0	0
non traités	0	0
nombre total dossiers	219	100%

3 Le contrôle de l'existant

COMMUNES	Nombre d'enquêtes réalisées depuis le début
Schoelcher	1705
Saint-Joseph	3302
Lamentin	6874
Fort-de-France	3289
Rappel 2010	15170

4 Les Notaires

MOIS (Tarif)	Nombre de dossiers traités
FACTURES JANVIER A MAI	112
JUIN	8
JUILLET	13
AOUT	12
SEPTEMBRE	10
OCTOBRE	12
NOVEMBRE	10
DECEMBRE	22
TOTAL	199

5 Les recettes réelles d'exploitation

Elles s'élèvent pour l'année 2011 à 72 188€ HT

6 L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

<i>Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif :</i>	<i>Indice</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Total</i>
+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	X		20
+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	X		20
+ 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	X		30
+ 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	X		30
Total				100

Rappel 2009 et 2010 : 100

7 Taux de conformité des installations

Taux de conformité : 5%